

601/A/359/K
REFR

Tome IV—No. 5.

1er Mars 1910

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE :

	PAGES
EDM. HARAUCOURT. <i>Oraison</i> (Poésie).....	313
J.-EMILE POIRIER... <i>Angelus de Bretagne</i> (Poésie).....	314
LA DIRECTION..... <i>Comment on nous voit en France</i> ...	315
Fr. TH. COUET, O. P... <i>Actualité de l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes</i>	317
GUSTAVE PICHE..... <i>Les opérations forestières dans la Province de Québec</i>	326
A. O. ROCQUE..... <i>Les Canadiens-Français d'Ontario</i> ..	336
LEON KEMNER..... <i>Revue des faits et des œuvres.—La défense navale</i>	347
VICTORIEN SARDOU. <i>L'Obus</i> (Conte).....	356

Roman, page 363.—Notre Société, page 835

POUR LE NUMERO DU MOIS D'AVRIL 1910

A l'assaut des institutions canadiennes-françaises (VIII)

PRIX DU NUMERO

Canada : 15 cents | Etanger : 20 cents

DIRECTEUR

J. L. K.-LAFLAMME

QUEBEC

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

MCMX



Restons chez nous!

Région de la Matapédia L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Région de l'Outaouais et du Témiscamingue:

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays; on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinèdes qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Ministère de la Colonisation, à Québec; à M. L.-E. Carujel, agent de colonisation, à Montréal, ou à M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, à Worcester, Mass.

LA
Revue Franco-Américaine

REVUE ILLUSTRÉE PARAISSANT
LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

La plus répandue et la plus importante parmi
les revues françaises d'Amérique

☞ Articles inédits de premier ordre,
collaborateurs les plus illustres et les
spécialistes les plus compétents sur
toutes les questions :: :: :: ::

☞ Ses romans signés de noms d'au-
teurs déjà célèbres ou de jeunes dont
elle se plait à révéler le talent, sont
les plus remarqués, les plus suivis,
les plus impatiemment attendus ::

Sa chronique des faits et des œuvres,

confiée à Léon Kemner est la plus
documentée de la presse française
d'Amérique :: :: :: ::

Son supplément,

le plus richement illustré, comprend
de nombreuses illustrations photo-
graphiques etc., constituant des ta-
bleaux des usages et des coutumes
des Canadiens-Français etc. :: ::

Spécimen gratuit sur demande

QUEBEC, 425, RUE ST-JEAN,

Conditions d'abonnement au verso

AVIS

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, pour la somme de \$5.00 pour les Etats-Unis et de \$4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour \$3.00 Etats-Unis et \$2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE

4, casier postal.

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de..... que je vous envoie en..... payable au pair, à Québec.

La REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	\$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

La Revue Franco-Américaine

Par un traité spécial avec un **grand établissement de reliure** de Québec, se trouve en état de faire bénéficier ceux de ses abonnés qui désireraient faire relier leurs volumes de la REVUE, ou encore les brochures qu'ils auraient en mains.

Prix par volume pour la REVUE :

Pleine toile	40	cents
Quart de reliure, dos en cuir, plat en papier.	45	“
Demi-reliure, dos et coins en cuir, plat en papier	50	“
Demi-reliure, dos et coins en cuir, plat en toile, rouge sur tranche	60	“
Reليure de luxe, plein cuir, rouge sur tranche.	70	“

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE,

4, Casier Postal,

425, rue St-Jean, Québec.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital \$2,000,000.00
Réserve et Profits Indivis 1,103,695.62

☞ Notre service de billets circulaires pour les voyageurs “Travellers Cheques” est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

☞ Notre bureau de Paris (rue Boudreau, 7, Square de l'Opéra) est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. — — — — —

☞ Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

AVIS IMPORTANT

Renouvellement de l'abonnement 1910-1911

Les abonnés à la REVUE FRANCO-AMERICAINE sont avisés que l'abonnement du 1er mai 1910 au 30 avril 1911 est payable avant le 1er mai 1910. Nous les prions de réserver bon accueil à cet avis.

Le bon fonctionnement et la prospérité de notre œuvre dépendent entièrement et exclusivement de leur bonne volonté.

En nous adressant immédiatement le montant de leur souscription nos abonnés nous éviteront ainsi une longue tenue de livres, ce qui nous permettra d'accorder plus de temps à la diffusion de notre publication.

En France on cesse l'envoi des journaux quand l'abonnement n'est pas payé d'avance. Ce système évite un travail considérable et une dépense d'argent inutiles : pas de reçus à donner, pas d'appels ou de comptes à envoyer.

Allons, Messieurs nos abonnés, un bon mouvement. Envoyez-nous aussitôt ces lignes lues, par mandat poste ou par chèque payable au pair à Québec, le montant de votre abonnement pour 1910-1911. Ne remettez pas à plus tard le paiement de votre abonnement de peur de l'oublier.

L'ADMINISTRATION

*Impressions
en tous Genres*

*Travaux d'Art
Illustration*

Imprimerie de La Revue Franco-Américaine

4, Casier Postal, QUEBEC.

*Journaux, Brochures
Catalogues, Etc.*

*Prix défiant
toute concurrence*

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

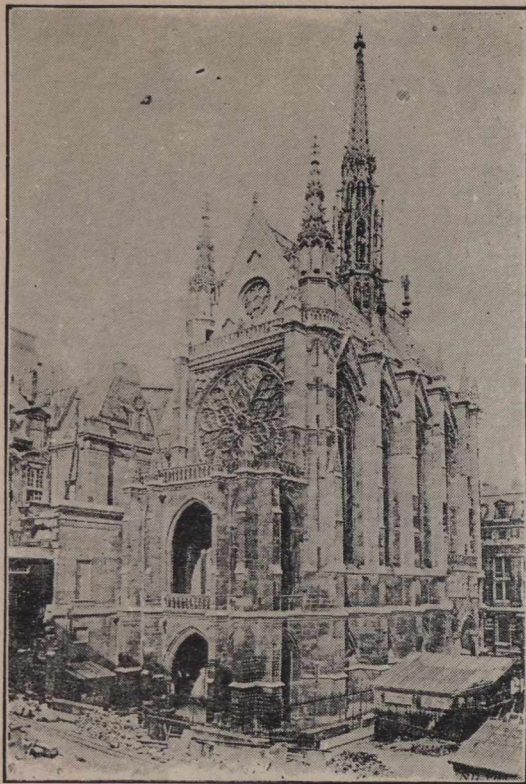
Vol. 4. No. 5.

Québec, 1er Mars, 1910.

Vues de Paris



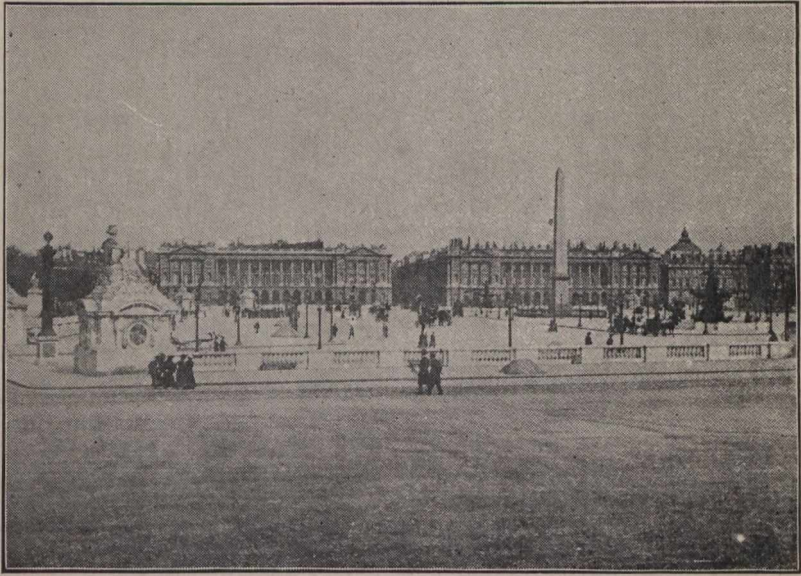
L'INSTITUT QUAI DORSAY.



LA SAINTE CHAPELLE



NOTRE-DAME DE PARIS



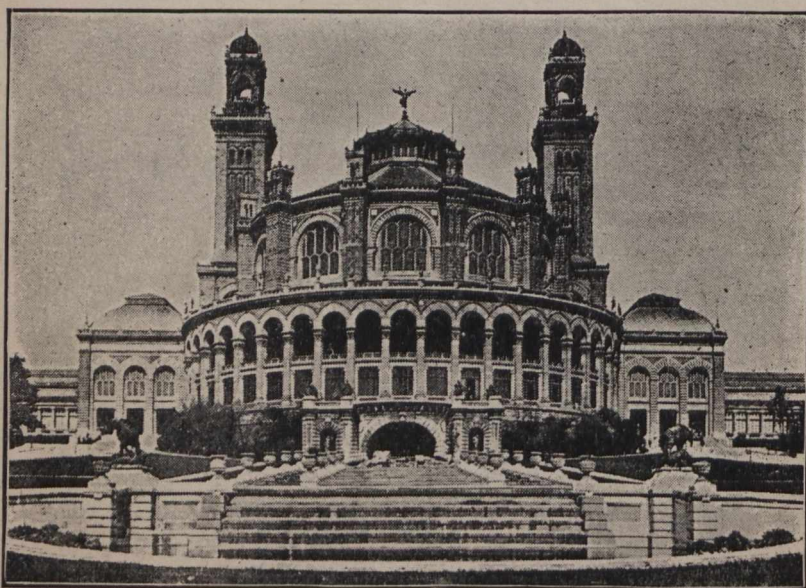
PLACE DE LA CONCORDE



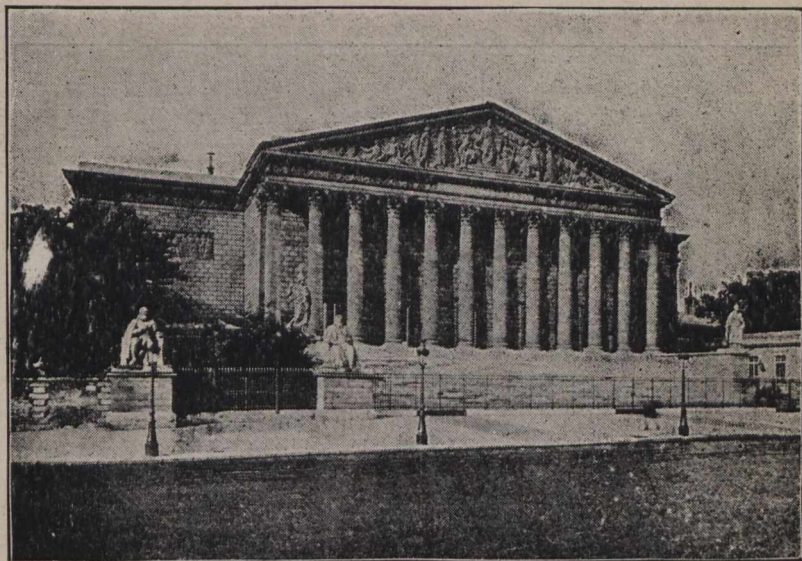
L'ILE DE LA CITÉ



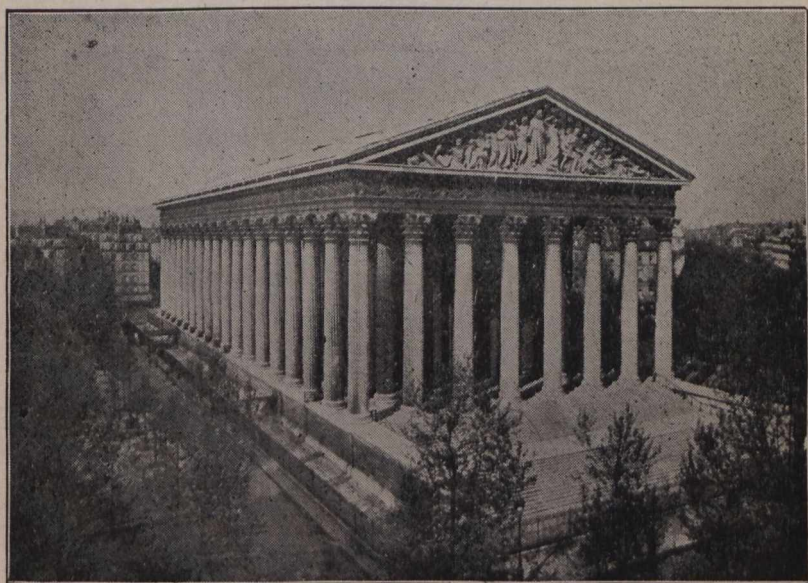
L'ARC DE TRIOMPHE



LE TROCADERO



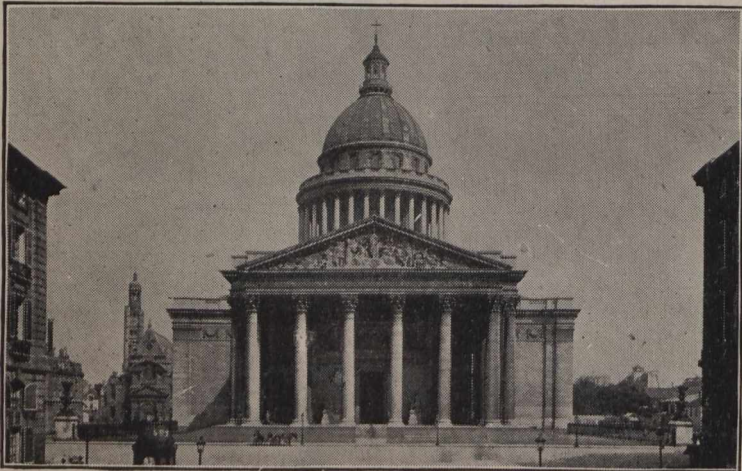
LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS



L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

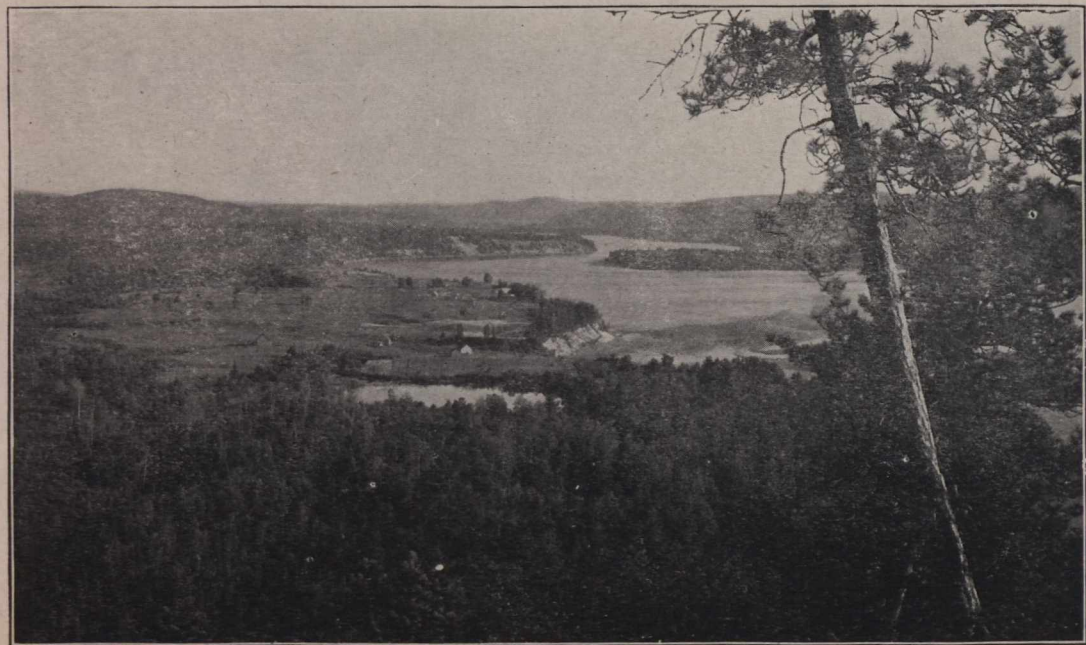


PLACE VENDÔME



LE PANTHÉON.—Dans le lointain, à gauche, clocher de l'église de Saint Etienne-du-Mont où est conservée la chasse de Ste-Geneviève, patronne de Paris.

Vues Canadiennes



Paysage le long du Transcontinental.



Paysage le long du Transcontinental.

Oraison

*Oh, sache résister lorsque je te supplie,
Demeure austèrement sans oreille et sans yeux;
Divinité que j'ai si longtemps embellie,
Ne me dépeuple pas les cieux !*

*J'ai décoré ton temple et dressé ta mémoire :
Quand j'oserai traîner mes deux genoux vers toi,
Daigne récompenser mon culte par ta gloire,
Défends mon rêve contre moi !*

*Si tu m'as en pitié, n'en laisse rien paraître,
Et ne descends jamais du trône ou de l'autel ;
Nul dieu ne doit faillir devant l'amour du prêtre :
Fais que mon dieu soit immortel !*

*Sans fin, reste sans fin la mystique madone
Sous le nimbe d'azur et d'or que tu me dois ;
Sois la Reine des lys qui guérit et pardonne
En nous touchant du bout des doigts.*

*Garde de me trahir par bonté pour moi-même :
Car c'est toute ma foi, ma noblesse et ma paix,
C'est toute ma vertu dont ta grâce est l'emblème
Qui tomberaient si tu tombais !*

EDMOND HARAUCOURT.

Angelus de Bretagne

*Que ce soit le réveil ou le rêve des choses,
Aux fraîcheurs des matins, dans la langueur des soirs,
Vos cantiques sont doux, bien doux aux cœurs moroses,
Voix pures qui tombez des clochers, voix d'espairs ! .*

*Comme l'eau de cristal qui sourd du flanc des roches,
Limpides sont vos chants, rythmes divins des jours :
Oh ! les douces chansons que vos chansons, ô cloches,
Cloches de nos clochers, âmes des vieilles tours !*

*J'aime, j'aime surtout, graves ou cristallines,
Vos voix aux Angélus qu'on sonne par chez nous,
Qui s'en vont, bondissant de vallons en collines,
Dire à tous : " Signez-vous ou ployez les genoux ! "*

*Sitôt que le matin s'entr'ouvre dans sa gloire
Versant l'or et la pourpre aux champs silencieux,
Rose essaim d'Angélus, Angélus de victoire,
Montez en hosannas dans la splendeur des cieux !*

*Faites rouler vos chants, à midi, dans les plaines
Où le laboureur sue en fauchant les sillons !
Envoyez-lui la paix sur les cha des haleïnes
Des brises de juillet, ô doux Angélus blonds !*

*Mais, dès que la nuit tombe en embrumant la terre,
Comme elle, lentement, tombez des hautes tours ;
Dans nos cœurs fous mettez un souvenir austère,
Bleus Angélus du soir pleurant les fins de jours !*

JOSEPH-EMILE POIRIER.

Comme on nous voit en France

Les Canadiens-Français appréciés par les maîtres de la pensée française—académiciens, membres de l'Institut, évêques, députés, journalistes, etc.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs. C'est même à cause de cela que nous avons retardé de huit jours la publication de ce numéro.

C'est que nous commencerons avec le premier numéro de notre troisième année (mai) une enquête sur l'opinion générale que l'on a, en France, des Canadiens-Français. Cette entreprise, préparée de longue main est déjà assurée d'un succès complet; c'est un groupement d'idées, de sympathies qui, à part le charme littéraire dû aux meilleures plumes et aux plus grands noms de France, offrira aux lecteurs de la Revue, un intérêt de nouveauté et d'étude que pas un autre sujet n'aurait pu promettre. Nous passons aux détails.

Le 27 janvier M. J. A. Lefebvre, de la "Revue", posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

" Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-Français. Voulez-vous, sur réception de cette lettre, et comme première impression, dire, en quelques lignes, à la Revue Franco-Américaine, ce que vous connaissez et pensez de cette France d'outre-mer ? "

Cette démarche était peut-être audacieuse, mais elle a rencontré là-bas, dans la vieille mère-patrie toujours tendrement aimée, le plus chaleureux accueil.

Et le courrier ne cesse pas, depuis, de nous apporter chaque jour, les lettres savoureuses, toutes chargées d'affection, pleines encore des "senteurs du pays," et comme reprenant la conversation familiale interrompue par les hasards de la guerre et les rudes exigences de la conquête. Quelle tentation d'étaler, sans retard, toutes ces richesses !

Thureau-Dangin, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Frédéric Masson, Jules Lemaître, Monseigneur l'évêque d'Orléans, MM. Poincaré, Henri Simon 1, de l'"Echo de Paris," M. de Foville, Secrétaire de l'Académie des Sciences morale et politiques, M. Hebrard, directeur du "Temps," "l'Évènement de Paris, Monseigneur l'évêque de Liège, MM. Cordier, Barth, de l'Institut, MM. Pierre Loti, Maurice Barrès, Paul Deschanel, Académiciens, le Cte Albert de Mun, MM. Salomon et Théodore Reinoch, Henri Welschinger, Ro-tand, de l'Institut, M. de Mézières, de l'Académie, M. de Saint-Marceau de l'Académie des Beaux-Arts, M. A. Savaète, NN. SS. les évêques de Saint-Brieuc et de Limoges, etc., etc., ont voulu donner à la petite France d'outre-mer le témoignage de leur très cordiale sympathie.

Mais nous en disons déjà trop. Il faudra lire l'"enquête" au complet.

Nous vous donnons rendez-vous à notre troisième anniversaire.

Voilà toute la nouvelle ! Passez à vos amis !

La Direction.

Actualité de l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes

I

Nous avons traité de ces idées dans un sermon prêché à St-Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion du Conventum des anciens élèves des Frères de cette paroisse. On nous a demandé de revenir sur cette question; nous le faisons avec un plaisir d'autant plus grand que nous aurons ainsi l'occasion de rendre un nouvel hommage à l'Alma Mater de notre enfance. Il est bon également que chacun apporte sa petite part à la défense de l'édifice national, si maladroitement attaqué, l'été dernier, dans les Congrès du Travail tenus à Québec et à Ottawa. Les sottises prononcées en ces circonstances demandaient une protestation. Elles n'étaient, du reste, que la répétition du cri d'alarme jeté par certains personnages qui se sont faits chez nous les échos de la libre-pensée étrangère, par conséquent étrangers eux-mêmes puisqu'il vont à l'encontre du sentiment national. Nous avons vivement protesté alors, nous le faisons encore une fois en citant de nombreux faits à l'appui de notre thèse.

C'est toute la raison d'être de ce travail, (1)

Est-il bien vrai que notre patriotisme doive s'alarmer en présence de ce que l'on a appelé l'insuffisance de notre enseignement primaire? Les institutions qui nous ont formés, nous, les hommes de quarante et cinquante ans, ont-elles dégénéré?

(1) Si ce sermon n'avait eu pour but que de rappeler les souvenirs du passé, ou rendre grâce à Dieu, il aurait été tout autre. Nous avons cru, que c'était témoigner notre reconnaissance aux premiers maîtres de notre jeunesse, et faire acte de bon patriotisme que de protester contre les assertions tendancieuses et fausses exprimées dans les congrès du Travail à Québec et à Ottawa, au cours de l'été dernier, comme on peut le voir dans les journaux du temps. Il était bon et bien de redire à la population accourue en foule dans le beau temple de St-Jean-Baptiste ce que ces institutions émérites, ces humbles et modestes agents de la richesse nationale, ont fait et font encore pour nous tous les jours. Le jeudi suivant, au banquet qui clôtura ces belles fêtes, les députés, MM. Lachance et Delâge, ne manquèrent pas de rappeler à leur tour les bienfaits religieux et patriotiques que les écoles des Chers Frères ont prodigués à notre race.

sont-elles devenues caduques au point de ne pouvoir plus former l'homme de demain, comme le prétendent certains individus, heureusement très rares parmi nous ? Je ne le pense pas. C'est pourquoi nous voulons affirmer une fois de plus que nous n'avons aucune raison de craindre. Nos maisons d'éducation religieuses, et en particulier celles des Frères des Ecoles chrétiennes, n'ont rien perdu de leur force, ni de leur vigueur, et leurs leçons n'ont pas cessé d'être très pratiques, très actuelles et très modernes. Les Chers Frères sont bien des hommes de leur temps.

Nous pourrions nous en convaincre sans sortir des limites du programme qu'ils suivent.

II

ASPIRATIONS POPULAIRES ET LES FRÈRES

En aucun temps peut-être, on a éprouvé un pareil désir d'instruction. L'ouvrier et l'homme du peuple ont besoin d'un peu de savoir, pour gagner leur vie, de beaucoup même, le plus possible pour s'élever dans l'échelle sociale, car nous sommes en pleine démocratie ; les honneurs, les places, la fortune vont aux plus intelligents, aux plus actifs, aux mieux armés pour la lutte. Tous ont faim et soif d'instruction, et la masse des enfants qui sortent des quartiers ouvriers ressemble à un flot populaire qui monte à l'assaut de l'école.

Frappez à la porte de l'une de nos écoles paroissiales, tenues par les Frères, vous ne tarderez pas à constater que ces hommes sont des maîtres dignes de la confiance qu'on leur a montrée jusqu'à ce jour. On vous introduira dans un petit monde à l'œil éveillé, studieux cependant, attentif, dans la mesure où l'âge, les distractions et l'espièglerie d'un voisin le permettent. Mais enfin, c'est un petit monde qui travaille, qui étudie et qui s'applique. Les uns apprennent à lire, d'autres récitent une leçon de catéchisme ou d'histoire sainte, d'autres encore additionnent quelques chiffres. Un peu plus loin, vous trouverez un groupe plus avancé qui étudie la grammaire, écrit une dictée, fait quelques problèmes et un peu de comptabilité.

Lire, écrire et compter, avec quelques notions de grammaire, d'histoire et de tenue des livres, voilà bien la base de l'enseignement populaire, ou si vous l'aimez mieux, ce qui cons-

titue le premier défrichement d'une terre qui plus tard pourra produire des moissons abondantes et variées.

Si vous suivez avec attention le travail de l'enfant, il vous paraîtra monotone et ennuyeux au possible, ses pas sont si courts mais après un an de labeur, il saura lire, ce bambin de sept ans, lui qui tout à l'heure ne pouvait distinguer une lettre d'une autre. C'est un peu la marche de l'horloge, l'aiguille avance, mais d'une manière imperceptible à l'œil nu, cependant dans les vingt-quatre heures, elle a parcouru deux fois le tour du cadran.

Après quelques années, l'enfant possèdera la science nécessaire au peuple ; et ce que veut celui-ci, c'est de pouvoir lire son journal . . . et son livre de messe ; jouir un peu, lui aussi, à sa façon, de ce monde qui vit au loin, et de celui qui a vécu dans le passé ; et apprendre, en outre, quelque chose pour devenir plus habile dans son art ou son métier.

Ce qu'il aime encore, c'est de pouvoir prendre une plume pour écrire aux siens, aux absents, à ceux qui sont partis, ou à ceux qu'il a quittés. Que de consolations, d'encouragements reçus : que d'inquiétudes disparues avec la lettre qui arrive après avoir voyagé longtemps ! Quel avantage que de pouvoir soi-même rédiger une supplique pour améliorer son sort, au besoin, se défendre contre une attaque injuste.

Et puis ce qu'il faut encore, c'est de savoir compter ; car la vie de nos jours est devenue un véritable problème de mathématique, elle coûte si cher maintenant ! Quel bienfait que de pouvoir se rendre compte, soi-même, de son salaire ; de négocier ses propres affaires ; surtout d'équilibrer son budget, et de balancer ses recettes et ses dépenses. Un homme de cœur et d'honneur y pense sérieusement afin de ne pas faire souffrir les siens, et de ne pas léser les droits d'autrui.

Voilà bien ce que demandent les classes populaires. Dites-moi, vous tous qui sortez des écoles, ne l'avez-vous pas reçu ce bagage intellectuel élémentaire, aussi complet, que votre âge, vos aptitudes et le temps que vous avez pu donner à l'école, vous ont permis de l'acquérir ?

Mais voici qui est encore bien actuel et bien pratique. Ne sortons pas de l'école, et nous serons à même de toucher du doigt la solution d'un autre aspect de ce problème de l'instruction populaire.

Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, pour une raison ou pour une autre, il se fait comme une sorte de sélection parmi les enfants : beaucoup quittent l'école. Ceux qui restent,

sont une élite : ce sont les plus intelligents, les plus studieux, les plus énergiques, les caractères les mieux trempés.

Approchez encore une fois de ces écoliers qui travaillent. Voyez ! Comme les programmes sont changés ! C'est la grammaire qui révèle ses secrets les plus cachés ; ce sont les mathématiques les plus abstruses, l'algèbre et la géométrie : c'est l'histoire, la géographie, les langues anglaise et française, la comptabilité, la sténographie, parfois même la littérature et un peu de philosophie : mais, surtout, cet enseignement commercial et cette initiation aux affaires qui nous ont donné à nous Canadiens-Français, une classe d'hommes, dont la valeur, les aptitudes, les talents, la science et l'habileté feraient honneur à n'importe quelle nation. (1)

L'arrivée des Chers Frères dans notre pays a marqué une époque de notre histoire ; mais je ne sache pas qu'elle soit déjà fermée, et qu'il n'y ait plus de place pour ceux qui passeront par les mêmes écoles et recevront la même formation. Oh ! ceux-ci, comme leurs aînés, je n'en doute pas, feront honneur aux institutions dont ils deviendront les chefs, aux banques dont ils seront les gérants, aux bureaux dont ils seront les comptables, et nous les retrouverons toujours au premier rang, non seulement à Québec, mais à Montréal, à Ottawa, à Toronto, et ailleurs. Cette jeunesse, dont le succès a été si brillant, est sortie de nos quartiers ouvriers ; comme l'arène était ouverte à tous, les élèves des Frères, si admirablement préparés, ont reçu une large part de la récompense du travail et de l'effort.

III

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET LES FRÈRES

Mais il faut encore à l'enfant une formation chrétienne et religieuse, et le bon frère est toujours prêt à la donner. Car,

(1) Près de 3,000 élèves de l'Académie commerciale de Québec occupent aujourd'hui des positions élevées dans le commerce et les affaires, nous voulons dire des positions qui leur rapportent des salaires de 15 à \$1800.00 par année. Beaucoup sont devenus riches. Et, nous pouvons le dire sans crainte de nous tromper, la presque totalité est sortie de familles pauvres. N'a-t-on pas le droit de dire que ces modestes ouvriers de l'enseignement ont été chez nous les agents les plus actifs et les plus féconds de la richesse nationale ?

vous n'allez pas, j'imagine, prétendre que l'enfant doit être élevé sans croyance ni convictions. (1)

Il est un livre qui a été fait pour lui, et qui contient la philosophie la plus profonde et la plus sublime ; il est écrit dans une langue si simple qu'il peut la comprendre ; un livre qui donne la réponse aux questions les plus troublantes et les plus angoissantes que l'homme puisse se poser sur Dieu et sur

(1) Au banquet qui clôtura le conventum, le jeudi soir, il y eût de la part des anciens élèves, de magnifiques protestations de reconnaissance et de confiance dans l'enseignement actuel de nos anciens professeurs, et ces anciens élèves, c'étaient ceux-là qui aujourd'hui sont à la tête des affaires dans notre ville et le pays.

Disait M. Lachance, ancien élève de St-Jean-Baptiste, aujourd'hui avocat et député aux Communes :

“ Aussi l'œuvre de l'éducation de la jeunesse n'a pas de prix ; c'est grand comme le génie, profond comme la conscience, saint et pur comme l'esprit divin ! Elle n'a pas de prix car elle est toute d'abnégation, de renoncement, d'oubli de soi-même ; elle se sustente de toutes ces vertus, les plus généreuses, qui parent l'âme humaine et la font par là ressembler à Dieu : voilà pourquoi cette œuvre ne se saurait payer avec les biens de la terre. Et pour résumer ma pensée, je dirai avec notre poète national, parlant des Frères des Ecoles Chrétiennes :

Leur devise ? Deux mots : dévouement et devoir !
Le prix de leurs efforts, c'est d'en haut qu'ils l'attendent.
Ils ne demandent rien : lorsque leurs mains se tendent,
C'est toujours pour donner, jamais pour recevoir ! ”

— Dans une lettre signée par plusieurs anciens élèves, et publiée quelques jours plus tard, nous lisions ce qui suit :

“ Des voix autorisées ont reconnu, jeudi soir, que l'éducation des Frères donnait pleine et entière satisfaction, faisait des citoyens intelligents, intègres et distingués, et les applaudissements unanimes ont prouvé que tel était le sentiment de tous les assistants. M. le député libéral de Québec-Centre, au fédéral, M. A. Lachance, proclama avec chaleur (et je ne lui fais pas l'injure de croire qu'il a parlé contre sa pensée) que les Frères méritaient toute notre reconnaissance et tout notre encouragement. ”

— M. Paul Bourget, invité à donner son avis sur le problème vital de la morale à l'école, a répondu, avec une sagesse vraiment supérieure, par les considérations suivantes, bonnes à méditer par tous :

“ Sur cette douloureuse question de la “ morale à l'école ”, qui n'est rien moins que le problème de l'avenir de la race, tout a été dit par le puissant observateur de la France contemporaine, Balzac. Je vous demande la permission de transcrire quelques lignes de la “ Préface générale de la Comédie humaine ” : “ La vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples de longévité qu'en modérant leur action vitale. L'enseignement, ou mieux l'éducation par des corps religieux est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme. Il a créé les peuples modernes, il les conservera. . . . ”

L'Action Sociale, 3 février 1910, p. 4, c. 4.

l'éternité, sur l'âme et ses destinées. Ce petit livre assure la paix et le repos à l'âme droite et sincère. Le monde le méprise et le rejette, l'Eglise le vénère et le garde avec un soin jaloux. Il est également profitable aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants, et tous l'acceptent avec la même soumission et la même docilité : ce petit livre, c'est le catéchisme, et nous le retrouvons sur le programme de nos écoles.

Nous, les anciens élèves, qui avons bonne mémoire, nous rappelons, alors que nous fréquentions les classes de St-Jean-Baptiste, il y a dix, quinze, vingt ans, soixante même, ce qui se passait quand arrivait l'heure de l'instruction religieuse. Le cher Frère était pourtant un fervent de l'arithmétique, de la tenue des livres, de la calligraphie, des lettres bien moulées, des beaux dessins à la plume, des beaux *fions*,—malheur à la main trop malhabile pour faire un bâton droit!— nous nous rappelons, dis-je, avec quel bonheur il prenait son catéchisme, malgré toutes ces préférences. Quelle transformation ! Il semblait alors tout oublier : sa langue se déliait encore davantage, il exposait avec une lucidité parfaite la page du petit livre, et pour la faire entrer dans nos jeunes têtes, il avait tout un bagage de mots frappants, d'exemples, de traits, de passages de la Sainte Ecriture, et parfois, il s'élevait jusqu'à une véritable éloquence.

C'est que le cher Frère se retrouvait ici sur un terrain familier, il parlait en vrai fils de La Salle, car nul mieux que lui n'a étudié et n'étudie encore la doctrine chrétienne. Le cardinal Manning disait que tout homme est éloquent, lorsque ses intérêts sont en jeu et que ses pensées habituelles ont pour objet, son état, ses travaux ou son art. C'est le cas de le dire, le cher Frère est tellement pénétré des choses de la foi que la pensée chrétienne jaillit spontanément de ses lèvres, soit qu'il parle de choses profanes, soit qu'il enseigne le catéchisme.

Et comme il importe que notre jeunesse contemporaine reçoive une forte et solide instruction religieuse ! qu'elle puisse affronter sans crainte les railleries et les plaisanteries, et répondre aux objections souvent spécieuses qui courent les rues ! car à peine sorti de l'école, le jeune homme est guetté par des mal-faiteurs qui en veulent à sa foi et à ses mœurs : c'est un camarade ; même, un chef au bureau, à l'atelier, au magasin, ou encore sur le chemin de sa demeure. Au cours de ces conversations mauvaises, les paroles blasphématoires qu'il entendra

ne seront qu'une insulte à sa foi si elle est ferme, mais elles deviendront un réel danger si elle est vacillante et peu éclairée.

C'est encore le livre, le mauvais livre qui circule, le mauvais journal, la brochure perfide ; c'est encore le club, le cercle, parfois même, la société de secours mutuel, l'union organisée comme le voulait Léon XIII ; déjà, peut-être, y avez-vous entendu l'énoncé de maximes fausses et de principes dangereux.

Mais, grâce à Dieu, l'élève de nos écoles n'est pas pris au dépourvu, car il n'a pas été privé de la science religieuse et il n'a pas été sourd à cet enseignement. Il sait ce que c'est que Dieu, ses grandeurs et ses perfections ; il connaît ses commandements qui lui tracent un programme de vie si complet, mais si clair et si simple ; il n'a pas oublié son histoire sainte, si pathétique et si émouvante qui montre si bien l'action de la Providence dans le monde.

En quittant la cité natale, il emporte avec lui la vieille foi de ses pères, sur toutes les plages d'Amérique ; il savait la défendre, et il ne tarde pas à y revenir, s'il a parfois le malheur de la perdre.

Mais tout en apprenant ces excellentes choses, l'enfant s'aperçoit qu'il n'est pas seul dans la société, et que les hommes sont solidaires les uns des autres. Il y apprendra ce civisme dont on parle si souvent de nos jours, et qui résume l'ensemble des devoirs de l'homme en tant que citoyen, disons mieux, en tant que catholique citoyen. (1) Ce sera très bien, et ce sera répondre aux désirs de tous ceux qui veulent assurer la paix sociale par la connaissance et la pratique des vertus qui rendent les rapports des hommes entre eux plus honnêtes, plus justes et plus sympathiques.

Mais elle est bien près d'exister, cette paix sociale, quand à la maison paternelle, l'enfant obéit à son père et à sa mère, les aime et les respecte ; quand plus tard il rend ce respect aux lois, aux magistrats et à ceux qui détiennent l'autorité. Elle est bien près d'exister encore quand, au foyer domestique, les

(1) L'abbé Perrier disait à Montréal le 1er déc. 1909 : " On ne cultive pas assez chez nous l'esprit de civisme ; on n'enseigne pas assez à l'enfant les grands devoirs qu'il devra remplir plus tard pour le bien de son pays et de sa race."

" Enseignons à nos enfants, à l'école, les notions de l'histoire et de la géographie, les belles et grandes notions de l'honneur et de la droiture."

" Apprenons-leur à voter, plus tard, suivant leur conscience, non pas pour une couleur ou un clan, mais pour celui qui représentera mieux l'idéal de la nation."—*L'Action Sociale*, 2 déc. 1909.

droits des époux et la sainteté du foyer sont gardés par le respect qui est dû à la femme du prochain.

Elle est bien prêt d'exister, quand les hommes sont honnêtes dans leurs transactions et qu'ils n'empiètent pas sur les droits des autres, et le droit des autres, c'est leur bien, c'est leur honneur, c'est leur liberté, c'est leur foi, c'est leur conscience. (1)

Elle est bien près d'exister encore, quand ceux-là qui prennent à témoin le nom de Dieu de la vérité de leur parole, ou de l'honnêteté de leurs actions dans les témoignages qu'ils ont à rendre et la sollicitude qu'ils doivent au maniement des affaires publiques, respectent la vérité au tribunal, ou veillent honnêtement sur le dépôt confié à leur garde.

Combien plus encore existera-t-elle, lorsque la crainte de Dieu dominera et dirigera la conscience des hommes. La crainte de Dieu, c'est là vraiment le moyen le plus efficace pour donner à tous un peu de cette paix que l'on désire, que l'on recherche, mais que l'on ne trouve jamais. Seule, elle est capable de modérer les excès de l'égoïsme, et de mettre un frein aux passions des hommes.

Rien ne la remplace. On a essayé de la crainte de la prison — ce qui n'est pas à l'honneur de l'humanité — mais, chose singulière, à mesure que la crainte de Dieu diminue, les prisons s'agrandissent et se peuplent davantage. C'est un fait historique. Nous en avons de nombreux exemples dans notre malheureuse mère-patrie ; jamais, dit-on, la criminalité n'a été aussi grande, surtout parmi la jeunesse. Jamais les prisons n'ont été aussi nombreuses ni aussi peuplées. (2)

Mais pourquoi aller si loin ? Ces jours derniers encore, à Montréal, on constatait et on avouait publiquement que le crime augmentait, chez les jeunes, dans une mesure effrayante et hors de proportion avec l'accroissement de la population.

(1) P. Didon. L'Education présente, Surtout : les discours suivants : " L'Homme d'action ", et " Le Devoir Intellectuel et Moral. " 1 vol. in-12. Plon. Ed. Paris. *Passim*.

(2) Se rappeler les paroles de Donoso Cortez, dans son fameux discours " Sur la Dictature ", prononcé à la Chambre des députés de Madrid le 4 janvier 1849. Dans un parallélisme merveilleux d'éloquence et de pénétration philosophique, il fait voir, pour ainsi dire, toucher du doigt, ce double jeu du thermomètre religieux et du thermomètre politique. " Lorsque le thermomètre religieux s'élève, le thermomètre de la répression s'abaisse, et réciproquement, quand le thermomètre religieux s'abaisse, celui de la répression monte. " Nous connaissons peu de pages de philosophie sociale et politique aussi profondes et aussi lumineuses.

Donoso Cortez. Œuvres complètes. Tome 1er, 2e Ed. Paris, 1862.

Et, du reste, vous savez combien sont nombreux les vols et les actes de brigandage dans la Province de Québec, depuis quelques années. Les auteurs de ces méfaits ne sont pas toujours des étrangers ; trop souvent des noms canadiens-français sont appelés devant nos tribunaux.

Or—constatation douloureuse—cette augmentation de crimes chez nous, date de cette époque où on a commencé à faire la guerre à l'Eglise, guerre sourde et hypocrite. On a diminué le respect dû à la religion, on a discrédité l'enseignement religieux, on l'a tourné en ridicule, on a parlé très librement de sa prétendue insuffisance. N'a-t-on pas établi, à Montréal, une école sans religion, pour les jeunes filles ? Aussi, il n'est pas étonnant que la magistrature se plaigne de cet état de choses, et que d'un autre côté, nos prisons ne soient plus assez vastes. (1)

Il importe donc que l'enfant, en quittant l'école, emporte avec lui la notion exacte de tous ses devoirs, avec une conscience droite et affermie par la crainte de Dieu et de ses châtiments. Ce sera la meilleure garantie de l'ordre et de la paix dans notre pays.

Fr Th. Couet, O. P.

(1) Sur l'accroissement de la criminalité parmi la jeunesse française. Cf. Henri Joly, "L'Enfance coupable," Edit. Lecoffre. "Où mène l'Ecole sans Dieu", par Fénélon Gibon. Tégui, Edit. Paris, 1909.

Et surtout "L'Expérience d'un siècle", dans la Revue des faits et des œuvres, du No. de février de la REVUE FRANCO-AMERICAINE page 276.

L'accroissement de la criminalité parmi la jeunesse du Canada a été signalée au récent Congrès pour l'Education de l'Enfance, tenu à Montréal en décembre dernier. A plusieurs reprises, les juges de Montréal ont attiré sur ce sujet l'attention du public et des parents par des remarques énergiques, mais pénibles à entendre.

Les opérations forestières dans la province de Québec

I.

LA FORET CANADIENNE.—Il y a cinq ans le gouvernement de la province de Québec envoyait deux jeune gens M. Avila Bédard et l'auteur de cet article, suivre les cours de l'école forestière attachée à l'université de Yale, (1) Etats-Unis. C'était une innovation qui, dans le temps, fut, je crois, assez bien accueillie. Depuis lors, nous nous sommes efforcés de démontrer que la confiance de nos gouvernants n'avait pas été mal placée.

A Yale, où nous sommes restés deux ans, nous avons étudié non seulement les sciences forestières, mais surtout l'organisation des services forestiers des autres pays.

En 1907, nous revenions au Canada où l'on nous confia la surveillance des opérations forestières dans un coin de la province. L'année suivante (1908) nous étions autorisés à nous associer en qualité d'élèves forestiers une quinzaine de jeunes gens qui, tout en nous aidant dans nos travaux, devaient jeter les bases d'un nouveau service forestier pour la province. Ce nouveau service n'est pas encore très connu, mais je ne doute pas qu'il donne bientôt—il l'a déjà fait dans une certaine mesure—des résultats exceptionnellement heureux.

Nous avons actuellement quatorze élèves, nombre qui sera considérablement augmenté dès le mois de septembre prochain, alors que sera ouverte—très probablement à Québec—une école forestière régulièrement organisée.

La question forestière qui, je crois, domine toutes les autres questions économiques dans notre province, est assez peu connue, même si elle a déjà soulevé de violentes polémiques et semé parmi nos hommes publics les germes de divisions profondes.

Ce sujet intéressera-t-il les lecteurs de la Revue Franco-Américaine ? J'ose l'espérer. Ils me sauront gré, du reste, de placer sous leur vrai jour quelques cotés essentiels d'une

(1) New Haven, Conn.

question qu'ils seront appelés, avec le reste de leurs compatriotes, à juger d'une façon plus pratique. Ils comprendront aussi pourquoi j'ai choisi de leur parler de la région qui a fourni depuis trois ans un champ d'études à notre nouvelle école forestière.

Un premier article sera consacré à la description du pays et aux défauts des premières exploitations forestières dans notre province, aux erreurs commises dans le déboisement inconsidéré de nos forêts. Un autre article fera voir les conditions actuelles de notre industries forestières, et les réformes à opérer pour en assurer le développement tout en conservant cette partie, — la plus importante, — de nos richesses nationales.

La région que nous avons observée est située immédiatement au nord des seigneuries dans les comtés de Berthier, Joliette et Montcalm. Elle renferme 17 cantons subdivisés et mis en vente. On y compte actuellement 18 paroisses renfermant une population totale de 15,000 âmes.

Il reste dans ces cantons plus de 500 milles carrés sous licence de coupe. A part ces étendues, notre surveillance devait également s'étendre sur 400 milles carrés de concessions forestières, situées en terrain non-arpenté, au-delà des cantons dont je viens de parler.

J'avais comme assistants trois élèves forestiers et un garde-forestier pour couvrir un territoire de 1600 milles carrés.

LE PAYS.—La topographie de cette partie de la province est fort accidentée car nous sommes au cœur des Laurentides. L'altitude est peu considérable lorsqu'on laisse la plaine centrale du Saint-Laurent, où s'étendent les seigneuries, mais le pays se relève assez vite, les plateaux deviennent moins fréquents et surtout moins considérables, se réduisant finalement à de faibles bandes étroites de terrain plat, sorte de terrasses lacustres marquant les rives anciennes des cours d'eau aux âges géologiques, que l'on rencontre près des coulières et autour des lacs.

Les vallées se rétrécissent davantage, sont plus fortement encaissées entre des montagnes aux versants plus raides. Les cours d'eau qui roulaient mollement leur flot dans la plaine deviennent plus rapides et les chûtes sont de plus en plus fréquentes. Tout le pays devient rude, sauvage, plus pauvre, au fur et à mesure qu'on remonte vers les sources des rivières ; mais dans la partie supérieure de leur bassin, l'horizon s'élargit, les montagnes s'affaissent, on se trouve sur le plateau supé-

rieur des Laurentides, qui forme ici la division des eaux entre les différents tributaires de l'Outaouais, du Saint-Laurent et du Saint-Maurice.

Toute cette région est remarquable par sa beauté agreste et son grand pittoresque. Dans les cantons Archambault et Lussier, il y a un groupe de lacs encadrés par de superbes montagnes, disposés en gradins, formant un des plus beaux panoramas que l'on puisse voir. Pour moi, toute cette partie des Laurentides est appelée à devenir aussi fameuse que les environs de Saranac dans les Adirondacks.

Les rivières qui traversent cette région ont une direction sensiblement nord-sud. Cependant, à plusieurs endroits, la formation géologique, et surtout le position des assises, causent des déviations considérables dans leur cours. Au centre, on trouve la rivière Assomption qui vient déboucher dans le Saint-Laurent à Charlemagne, près de l'île de Montréal. Ses deux principaux affluents sont la rivière du Lac Ouareau et la rivière Noire.

A l'est, le rivière Mastigouche réunit les eaux de ses trois branches, puis se déverse dans le beau lac Maskinongé, près de Saint-Gabriel de Brandon, pour prendre à sa sortie le nom de rivière Maskinongé et va se jeter également dans le Saint-Laurent, à soixante milles en aval de sa voisine.

On rencontre ici plusieurs chûtes assez importantes la plupart utilisées soit pour des scieries, ou des meuneries.

Les lacs sont également nombreux. Beaucoup sont justement renommés par la beauté de leur site, de leur étendue, et l'abondance de la truite. Aussi, nombre de clubmen ont affermé plusieurs ; le lac Maskinongé, le lac Kilkenny, le lac Assomption, le lac Archambault ; Ouareau, Croche, Provost, etc.

Plusieurs montagnes ont des sommets assez élevés. La plus considérable est le montagne Noire qui élève sa masse imposante à plus de 2100 pieds d'altitude, dans le bas du canton Archambault. Sa voisine, la montagne des Senelles, ainsi nommée à cause de quelques pieds d'aubépine que l'on a trouvés sur son sommet, alors qu'il n'y a pas un seul arbrisseau du même genre à 50 milles à la ronde, a également plus de 2000 pieds d'élévation. Les monts César, Cap Horn et Baril que l'on rencontre aux sources mêmes de la rivière Assomption ne sont pas moins considérables.

Les roches de surface, boulders, sont fréquentes sur les versants, surtout ceux boisés en bois francs. Elles se composent en général de granite, ou de gneiss et parfois de syénite.

La base minéralogique est peu variée. Du côté sud-ouest, du canton Morin au canton Archambault, on trouve un gisement de labradorite ou anorthosite dite Morin. Du côté sud-est, dans le bas des cantons Brandon et Peterboro, il y a un énorme banc de granite rougâtre à grain plutôt grossier, que l'on a employé en petite quantité dans la construction de la nouvelle prison de Montréal. Partout ailleurs, le gneiss prédomine. Toutes ces roches appartiennent à la formation dite Grenville, de l'étage Laurentien. Il se voit encore quelques bandes étroites de calcaire cristallin accompagnant des bancs de gneiss rouilleux. Le quartz est peu fréquent, plutôt rare. Dans le canton Chertsey, on a trouvé un petit dépôt de tripoli, encore inexploité. En somme, il y a très peu d'apparences favorables pour une exploitation.

Vu l'absence de roches feldspathiques, les sols provenant de la décomposition de ces roches et ceux fournis par les dépôts morainiques qui sont ici très abondants ne pouvaient manquer d'être peu fertiles. Ils sont généralement sableux. Aussi, sauf à quelques endroits dans les cantons du bas, Rawdon, Kildare et Brandon, ils sont toujours légers, et sans grande valeur.

EXPLOITATION AGRICOLE.—En général, l'agriculture est profitable, payante dans les mêmes cantons. Elle l'est beaucoup moins dans les autres. Heureusement que l'industrie laitière vient permettre à plusieurs villages de subsister, tels St-Damien, St-Côme qui font de très bonnes affaires par la vente de leurs beurres et fromages.

Avec l'augmentation d'altitude, et aussi le recul vers le nord, la saison de végétation diminue, les gelées sont plus fréquentes et désastreuses, si bien que dans les villages du nord, comme St-Donat et St-Côme, on cultive uniquement le foin, l'avoine et les pommes de terre.

Plusieurs cantons sont incultes, comme Kilkenny, Chertsey, Chilton, Archambault, Lussier, Cartier, Tracy, Courcel, Gauthier, etc.

Les méthodes d'exploitation agricole sont rudimentaires, cela tient beaucoup du manque de connaissances et aussi de la pauvreté des colons. Cela est regrettable, car sur des sols aussi légers, les déboires sont par trop fréquents. En général on cultive trop grand et l'on manque de système. Dans certains cantons, sur cinq lots de pris par des colons, on en trouve à peine un de cultivé au bout de quelques années.

INDUSTRIE FORESTIÈRE.—La principale et unique industrie

de toute cette région est l'exploitation des concessions forestières ou limites, et des terres à bois.

Six grandes sociétés exploitent ici de ces concessions. A part celles-ci, on rencontre de plus 71 scieries particulières ou locales qui dépendent uniquement des lots des colons pour leur approvisionnement. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'industrie forestière fournit le débouché le plus considérable aux produits de la ferme. De fait, il ne se vend pas une tonne de foin au dehors, même, les concessionnaires doivent en acheter des autres centres, pour des milliers de dollars chaque année.

LA FORET PRIMITIVE.—La forêt primitive qui recouvrait cette région était des plus belles, elle s'étendait sans interruption d'un versant à l'autre et les frondescences en était fort variées. On y trouvait le pin blanc qui, avec ses cousins le pin rouge et le pin gris, formait la majorité des bois, sur tous les sols, sauf ceux qui étaient mouilleux. L'épinette blanche n'était pas aussi abondante qu'aujourd'hui ; néanmoins elle commençait à dominer un peu çà et là, partout où le vent et le feu lui ménageaient des trouées ; sous le couvert léger du pin blanc, elle attendait l'occasion de surgir à son tour au soleil. A ses côtés, le sapin tout timide se préparait à lui succéder ; patient, il végétait sous son ombrage. Le tamarack, alors abondant, faisait la richesse des savannes et muskegs. Le cèdre, quoique ici en dehors de son habitat, était également fréquent dans les dépressions et les vallées. A ces conifères qui formaient la plus grande partie de la forêt, se mélangeaient l'érable et le merisier, tandis que sur les plateaux supérieurs le hêtre venait se joindre à eux. Au fur et à mesure que l'on remontait vers le nord, le nombre des feuillus diminuait encore et la sylve du bassin supérieur n'était plus composée que des essences au feuillage sombre et persistant.

La forêt était encore intacte, seul l'indien et le trappeur en parcouraient les sombres retraites.

Mais le bois des seigneuries ne tarda pas à disparaître sous la hache du colon ou celle de l'exploitant. Le marché continental était devenu avide de notre bois, et chaque année, il lui fallait des approvisionnements de plus en plus considérables. Le gouvernement qui détenait le contrôle de ces territoires accorda les premiers permis de coupe vers 1856. Malgré les difficultés d'accès dans ces forêts vierges, les exploitants n'hésitèrent pas à promener leurs équipes de bûcherons de tous les côtés.

L'exploitation forestière pénétra donc ici pour y enlever

d'abord les pins blanc et rouge, les autres essences étant alors dédaignées. Seulement, comme l'utilisation, ou la demande plutôt, était très exigeante sur la qualité des pièces, il fallait ne choisir que les plus beaux arbres, ne prendre que les billes de toute première qualité, car le moindre défaut faisait rejeter un billot. Combien de bois fut ainsi gaspillé ! Les méthodes d'abattage, de façonnage, étaient également rudimentaires, tout le travail se faisait à la hache, et il se perdait, de cette façon encore, beaucoup de bois. Les premiers exploitants ont ainsi ruiné de grandes étendues, mais ce qui était encore plus mauvais c'était le système qui consistait à ne prendre que les bois d'une seule essence. En enlevant seulement le pin et en laissant intacts les autres arbres du peuplement, comment pouvait-on espérer que le pin pourrait se reproduire, lutter pour assurer sa régénération sur les autres essences, alors qu'on lui enlevait ses semenciers. Il n'est donc pas étonnant que cette essence soit disparue et nous comprenons maintenant pourquoi le pin ne succède pas au pin, comme l'assurent nos marchands de bois.

Les feux de forêt étaient très fréquents : on négligeait de prendre contre eux même les précautions les plus élémentaires. D'ailleurs il y avait tant de bois, que l'on croyait cette ressource inépuisable.

On s'aperçut bientôt que le pin blanc devenait rare, qu'il fallait, pour le trouver, remonter plus haut, aller dans des endroits plus difficiles d'accès. Les prix haussant chaque année, les consommateurs réclamèrent un substitut au pin, et c'est ainsi que l'on commença à employer l'épinette, jusque-là dédaignée. Il en est ainsi pour chaque essence; les prix peuvent monter jusqu'à un taux tel qu'ils deviennent prohibitifs et c'est ce dont nos industriels se sont aperçus sur le marché anglais, durant la dernière décade, alors que les anglais, ne pouvant payer les prix demandés pour le pin blanc, le remplacèrent par les bois roumانيين.

L'exploitation se rabattit donc sur l'épinette, et l'on continua le même système d'écremage. Seulement, les gens avisés élevèrent le voix et prêchèrent l'économie. On adopta d'abord un diamètre minimum pour le bois, Ainsi on faisait des billots n'ayant pas moins de 12 pouces de diamètre au petit bout, ce qui donnait un gaspillage de 60% au moins de chaque arbre abattu; vers les '90, ce diamètre minimum fut abaissé à 10 pouces, et depuis 1900, les billots de sciage sont de 8 pouces et plus de diamètre au petit bout.

L'industrie de la cellulose ou pâte de bois a révolutionné l'exploitation forestière dans notre province; elle a permis à nos concessionnaires de prendre plus de bois de chaque arbre, mais souvent elle en a porté plusieurs à abattre des arbres au-dessous des diamètres prescrits par la loi. Heureusement, ces abus deviennent de plus en plus rares, comme nous allons voir.

FORET ACTUELLE.—Nous voici en 1910. Actuellement, la forêt vierge n'existe plus qu'aux sources mêmes des rivières. Partout ailleurs, l'exploitation, le défrichement ou le feu ont contribué à modifier le type original des tenements forestiers.

Ce territoire, qui renfermait plus de seize cents milles carrés en 1820, date des premiers établissements de Kildare et Brandon, n'en contient plus que huit cents à peine de nos jours, et encore au moins un quart de cette étendue est déchiquetée, ruinée par le feu.

Sur les huit cents autres, abandonnés à la colonisation durant ces 90 années, on rencontre une maigre population de 15,000 âmes, subsistant avec peine. Un cinquième de l'étendue est encore boisé de bois de pauvre qualité, de seconde ou troisième venue, un tiers est brûlé complètement et le reste, soit 400 milles carrés, est cultivé comme l'on sait.

Dans le bas de cette région, près des seigneuries, on trouve encore un peu de pin, d'épinette, de pruche, de cèdre et beaucoup de bois francs dont l'érable, le merisier et le hêtre sont les principaux. En général, les résineux ont disparu de cette partie du pays et sont remplacés par le tremble, le bouleau et les autres feuillus. Ces bois appartiennent en grande partie aux particuliers. La Couronne y possède encore une couple de cents lots, sans aucune valeur. La forêt est ici morcelée et sans grand avenir. L'exploitation n'en est pas méthodique et l'on y coupe suivant les besoins de la bourse.

Dans le nord, les massifs forestiers se tiennent mieux, sont plus complets et aussi plus considérables, c'est là qu'est concentrée l'exploitation forestière actuelle. Près des centres nouveaux de colonisation l'exploitation est irrégulière; là où elle est trop intense, elle est ruineuse.

Entre ces deux groupements, l'on rencontre des bois se rattachant soit à l'un soit à l'autre type; généralement c'est ici que le feu a fait le plus de ravages et l'on y voit des cantons presque entièrement dénudés par le feu, comme Chilton.

Voici une région éminemment forestière, située aux portes de Montréal, à proximité d'un marché excellent et qui a été en majeure partie ruinée par le feu et le déboisement inutile. Il

est grand temps que l'on essaie de faire cesser ce triste état de choses.

II

LA SITUATION.—La forêt a reculé du pied des Laurentides, en ces quarante dernières années, à raison d'un mille par année. Ceci pour la région qui s'étend de Trois-Rivières à Ottawa. A beaucoup d'endroits, elle a encore disparu plus rapidement.

Les facteurs de cette disparition, de cette ruine, sont la colonisation, la spéculation, l'exploitation ruineuse et l'incendie.

Devant la colonisation honnête, devant l'humble ouvrier qui désire établir sa famille sur un lopin de terre qui est à lui, inclinons-nous. Aidons-le de toutes nos forces et si le malheureux n'observe pas toujours la loi, soyons cléments. Encourageons son expansion, son épanouissement là où elle est possible. Mais ailleurs fermons la voie, afin d'empêcher ces malheureux d'épuiser leurs énergies sur des sols ingrats. Au commencement de cet article, j'ai établi que dans dix-sept cantons, il n'y avait aujourd'hui que 15,000 âmes, que toutes les bonnes terres étaient prises, qu'à mon humble avis, il valait mieux laisser en forêt, au moins pendant trente ans, ce qui y reste de lots. Je ne puis que persister dans ces avancés. La colonisation est allée assez loin de ce côté, du moins pour le moment. Dirigeons-nous vers d'autres centres, comme le beau et plantureux Témiscamingue, et ce n'est que lorsqu'on connaîtra mieux l'agriculture, que l'on y devra ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation. Toutefois, pour ne pas étouffer les villages existants, donnons-leur de temps en temps les quelques lots environnant la paroisse afin de permettre aux fils des colons de se grouper autour de leurs parents. Mais ceci doit se faire prudemment, comme nous l'avons fait à St-Donat de Montcalm.

J'entrevois de brillantes possibilités à certains endroits de cette région pour l'élevage du bétail, tout comme on le fait en Suisse, et pour cela il faudrait des expériences sérieuses.

Les autres facteurs sont les plus graves et ceux que notre service cherche à faire disparaître. Ces facteurs sont les causes de toute la perturbation actuelle.

L'exploitation ruineuse a été faite sur les lots des colons par les spéculateurs et souvent aussi par les compagnies. Notre travail de classification et de surveillance éloignera les spéculateurs. De plus, les compagnies ne peuvent pas, et nous y veillons soigneusement, dépouiller le lot du colon; elles ne peuvent y prendre que le bois que la loi leur donne.

Il ne demeurera bientôt plus que l'incendie à combattre. Pour réussir dans cette œuvre, il faut commencer par instruire la population rurale sur la nécessité de conserver nos forêts; il faut organiser les colons en associations de pompiers volontaires, leur donner des hommes compétents pour les diriger en temps d'urgence.

La région que nous avons étudiée était affreusement dévastée par le feu. Le canton Chilton est aux trois quarts brûlé et plusieurs autres ont également souffert.

Nous étudions en ce moment le projet de former des réserves de tous les groupes de lots incultes qui se trouvent englobés dans les cantons offerts en vente. Ces lots, au lieu de retomber dans la licence comme auparavant, seraient annexés à ces réserves domaniales ou plutôt cantonales, le service forestier s'occuperait d'en faire l'inventaire, de les aménager et là où il serait possible de vendre un peu de bois, on le mettrait en vente, par petits lots, enfin de permettre au petit acheteur de se porter enchérisseur. Dans les endroits dénudés, nous ferions des reboisements, de sorte que les habitants du canton seraient assurés de trouver du bois et du travail assuré dans ces réserves.

Il faudra aussi faire rendre compte de leurs achats de bois aux diverses scieries locales. On sera surpris d'apprendre que sur ces lots de colons, en apparence si pauvres, que l'on prétend ruinés par le marchand de bois, il a été fait l'an dernier au-delà de 18 millions de pieds de bois, dont les deux tiers ont été achetés par les scieries particulières. Il reste encore beaucoup de bois; mais au train dont on y va, je crains que l'approvisionnement ne s'épuise bientôt. Pas une seule de ces scieries ne possède un pied de limite, peut-être une couple de lots achetés directement ou indirectement de la Couronne. Ces 71 établissements dépendent uniquement du colon pour leur approvisionnement.

A mon avis, il y a beaucoup trop de ces scieries. Une ou deux par canton suffiraient amplement, c'est-à-dire qu'au lieu de 71 scieries il ne devrait y en avoir ici que 35 au plus. Par l'épuisement des lots, cette diminution se fera forcément, sans doute, mais il sera peut-être trop tard pour que les 35 établissements qui avaient le droit d'exister aient des approvisionnements constants.

* * *

Notre organisation quoique modeste a donc réussi à faire de la bonne besogne. Jusqu'ici, le manque de techniciens

a empêché l'exploitation forestière d'être aussi conservatrice qu'elle aurait dû l'être. Il est temps que nous liguions nos forces pour conserver ce qui nous reste de bois et aussi pour que son utilisation soit plus judicieuse que dans le passé.

La nouvelle école forestière fournira les experts et le personnel pour gérer économiquement nos forêts, pour classer les sols et mettre fin aux disputes entre colon et marchand de bois. Nous avons un bel avenir, ai-je dit plusieurs fois. Grâce à l'épuisement des forêts des autres pays, notre province est appelée à tirer de grands revenus de ses forêts. Préparons-nous à ce rôle, en coopérant tous ensemble à l'œuvre commune, en assurant la conservation et l'amélioration de notre domaine national.

Gustave Piché

Ingénieur Forestier

Les Canadiens-français d'Ontario

Les chiffres et les faits.

NOTE.—Le Congrès d'éducation des Canadiens-français d'Ontario est un événement capital dans l'histoire de nos compatriotes établis dans la province voisine. Nous en avons déjà dit quelques mots dans un numéro précédent. Nous en voudrions dire bien davantage s'il n'était pas plus important de grouper tout d'abord sous les yeux de nos lecteurs les faits essentiels, les chiffres combien éloquents et aussi, parfois, combien douloureux, qui ont été soumis aux Délégués par les patriotes qui ont lancé cette vaste entreprise et qui, Dieu merci ! l'ont menée à bonne fin.

Douze cents délégués représentant une population de 210,000 Canadiens-français sont venus à Ottawa où ils ont discuté pendant trois jours les intérêts vitaux de leur race. Des griefs nombreux ont été exposés, des plaies saignantes ont été montrées aux flancs maternels de l'église, des faits indiscutables aussi bien qu'inconnus jusqu'ici ont été dévoilés. Et connaître son mal, c'est déjà le guérir un peu; connaître sa force c'est déjà raviver bien des espérances que l'on croyait éteintes, c'est ranimer bien des courages émoussés dans des luttes opiniâtrement soutenues dans une multitude de centres isolés. Il n'a fallu à toutes ces âmes d'élite, à toutes ces idées fécondes qu'un contact de trois jours, que le choc d'une convention nationale pour qu'il en jaillisse une lumière immense qui a déjà jeté le trouble dans les plus fortes retraites de l'assimilation.

Ce résultat seul vaudrait tous les sacrifices qu'il a coûtés. Le congrès en a produit bien d'autres, et des plus pratiques. C'est ainsi qu'une délégation, agissant sous son inspiration, allait, il y a une couple de semaines, revendiquer auprès du gouvernement d'Ontario les droits des nôtres en matière d'éducation.

Un membre du gouvernement ontarien M. Cochrane, avait dit aux délégués: " Ce serait un crime d'empêcher les enfants Canadiens-français de s'instruire dans leur langue maternelle." Il importait de rappeler cette parole à ceux au nom de qui elle avait été prononcée.

Les statistiques ont abondé au Congrès d'Ottawa. Celles concernant la population sont assurément les plus intéressantes parce qu'elles sont la base de toutes les autres. Et, certes, celles qui ont été préparées pour le Congrès par le Rév. Père Lebel de Sudbury, sur le Nouvel Ontario, et par M. Rocque sur le reste de la province, méritent d'être conservées.

Nous avons pu nous les procurer et nous les offrons à nos lecteurs comme une page nouvelle de la déjà si intéressante histoire des groupes de la familles nationale établis en dehors de la province de Québec. Voici, pour ce numéro, le travail de M. Roch, d'Ottawa (1):

Travail de M. Rocque.

STATISTIQUES des comtés de Carleton, Russell, Prescott et de la Cité d'Ottawa, et des comtés de Glengary et Stormont et des villes de Cornwall et Alexandria.

Comme les renseignements nous ont été fournis de différentes sources dans ces deux groupes de districts, nous avons cru à propos de les séparer dans notre rapport afin de le rendre plus compréhensible aux délégués.

Nous commençons par le groupe comprenant les comtés de Russell, Prescott, Carleton, et la cité d'Ottawa.

En consultant le recensement de 1901 nous trouvons que la population catholique était de 79,208, dont 58,272, d'origine française. En 1909, d'après les informations reçues des curés de paroisses et d'autres personnes renseignées, informations qui ont été en partie vérifiées par l'examen des documents officiels, nous trouvons une population catholique de 79,607, dont 57,547 d'origine française. De ce nombre nous ne comptons que 18,083 Canadiens-français pour la ville d'Ottawa que beaucoup portent à 23,000 ce qui paraîtrait plus exact. Si nous ajoutons trois paroisses au diocèse d'Ottawa, en dehors de ce district, mais dans la province d'Ontario, nous obtenons une population catholique dans cette partie d'Ottawa qui se trouve dans l'Ontario de 81,213 dont 57,819 d'origine française, si celle d'Ottawa est de 18,000 ou de 62,819 si on la porte à 23,000, contre 23,394 de toute autre nationalité. Dans Carleton nous avons 6,200 catholiques dont 2,750 d'origine française; dans Prescott nous avons 21,056 catholiques dont 19,261

(1) Noter les détails sur le diocèse d'Alexandria. Les statistiques sur le Nouvel Ontario, seront publiées dans notre prochain numéro, avec commentaires. Là encore, c'est le blé qui lève !

d'origine française. Dans le comté de Russell nous avons 20,865 catholiques dont 17,453 d'origine française.

Nous avons 45 paroisses dans la partie du diocèse d'Ottawa qui se trouve dans l'Ontario, dont 13 paroisses où la majorité est de langue anglaise et sont desservies par des curés de cette langue à l'exception d'une seule.

Dans le comté de Prescott qui a une population catholique de langue anglaise de 1795, il y a onze ou douze classes dans les écoles catholiques dirigées par des instituteurs ou institutrices de langue anglaise; et avec une population de 19,000 d'origine française, sur une population totale de 24,000, nous comptons quinze fonctionnaires anglais occupant des charges importantes, et six d'origine française, occupant des emplois secondaires. Ces emplois dépendent des gouvernements et des municipalités. Un certain nombre des écoles sont bilingues, et sous la surveillance d'inspecteurs français. Il y a cependant plusieurs écoles publiques et séparées dans lesquelles les élèves sont d'origine française; ces écoles sont sous la surveillance d'inspecteurs de langue anglaise dont l'attitude est défavorable à l'enseignement du français, et leurs trop grandes exigences au sujet des qualifications des institutrices françaises sont une cause de plainte, sévérité qui semble disparaître lorsqu'il s'agit d'institutrices de langue anglaise. Dans un questionnaire envoyé à messieurs les curés se trouve cette question: "*Les Canadiens-français dans votre localité jouissent-ils de leurs droits au point de vue national, scolaire et religieux?*"

Voici quatre réponses prises au hasard dans les rapports sur lesquels nous appuyons:

1. Non, dans une section d'école où la majorité est canadienne-française, pas un mot de français dans l'école, et de plus cette école est dirigée par une institutrice protestante; la population catholique dans cette paroisse est de 1,703, dont 1,700 d'origine française.

2. Religieux oui, national et scolaire, non. La population dans cette paroisse est de 1,376, dont 1,121 français.

3. Non ! non ! non ! ! population catholique 1,750, dont 1,350 d'origine française.

4. Scolaire non, population catholique 1,218, dont 1,018, d'origine française.

Toutes les autres réponses démontrent que si, dans ce comté, les catholiques jouissent de liberté religieuse, les droits des Canadiens-français en matière d'éducation ne sont pas respectés.

On se plaint également, dans ce comté, de ne pouvoir se procurer pour les écoles bilingues, des instituteurs possédant un diplôme d'école normale ou d'entraînement pédagogique bilingue. Dans le comté de Russell dont la population française est de 17,400 et la population catholique anglaise de 3,400, il existe des écoles anglaises dans tous les districts d'école où le majorité de la population est de langue anglaise, toutes sont dirigées par des instituteurs ou institutrices de langue anglaise, qui ne peuvent enseigner le français. Dans toutes les écoles françaises ou bilingues on fait suivre un cours d'enseignement exclusivement anglais aux élèves de cette langue qui le désirent.

Toutes les remarques qui ont été faites pour le comté de Prescott peuvent s'appliquer au comté de Russell. Les écoles qui sont sous la surveillance de l'inspecteur A. Bélanger, reçoivent justice et toute l'assistance qu'il lui est possible de leur donner; tandis que pour celles qui sont sous la surveillance d'inspecteurs de langue anglaise on se plaint de beaucoup d'injustice et des difficultés de pouvoir enseigner librement le français.

Dans le comté de Carleton, où la population est d'environ 2,750 et la population anglaise catholique est de 3,450, nous ne pouvons trouver une seule preuve que l'on respecte les droits des Canadiens-français. Pas un seul n'occupe une charge publique relevant soit des municipalités, soit des gouvernements.

D'après les rapports de statistiques qui sont fournis sur la cité d'Ottawa, les Canadiens-français ne semblent pas être plus favorisés.

Dans la cité d'Ottawa et le comté de Carleton, il y a six fonctionnaires publics nommés par le gouvernement fédéral; pas un seul Canadien-français; il y en a 16 nommés par le gouvernement provincial, et un seul Canadien-français occupe la belle et importante position d'huissier. Des nombreuses positions municipales nous n'avons que M. G. W. Séguin qui occupe une position importante, celle de percepteur des taxes pour la cité d'Ottawa.

Votre comité des statistiques constate avec regret que quoique la population française d'Ontario, presque double de ce qu'elle était il y a vingt ans, étant aujourd'hui de 210,000, nous ne comptons pas plus de fonctionnaires publics, et que ni les gouvernements, ni les municipalités n'ont tenu compte de cette augmentation de nos compatriotes. Nous n'avons pas un seul juge dans les cours supérieures, deux juges seulement de cours de comtés, et un seul représentant à la Chambre Haute.

Votre comité désire également vous faire remarquer que beaucoup de Canadiens-français se présentent devant les tribunaux soit comme parties aux procès, soit comme témoins, et ne pouvant donner leur témoignage dans leur langue, souffrent souvent de grandes injustices à cause de l'absence d'interprètes officiels et indépendants de toute influence.

Les écoles.

Comme le comité de l'éducation vous a présenté un rapport complet sur le système scolaire, tant sous le rapport des lacunes, des réformes nécessaires et des moyens à prendre pour améliorer le système et assurer l'enseignement bilingue par des instituteurs compétents, nous nous contenterons d'appeler l'attention des délégués sur les renseignements qui nous ont été fournis et qui démontrent la nécessité d'améliorer l'enseignement du français dans les écoles. Nous regrettons qu'un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les écoles, et plusieurs qui les fréquentent ne sont pas pourvus de ce qui leur est nécessaire pour suivre les cours avec avantage ; tout cela est dû très souvent à la négligence ou à la pauvreté des parents causée bien souvent par l'usage immodérée de la boisson, pour laquelle on dépense des sommes qui seraient plus que suffisantes pour donner aux enfants une éducation convenable. On remarque également par les rapports qui nous viennent de tous les districts, que l'on retire les enfants de l'école à l'âge de treize ans environ.

Nous recommandons qu'une demande soit fait à la législature pour que la loi des écoles soit amendée à l'effet de rendre obligatoire la fréquentation des écoles jusqu'à l'âge de quinze ans à moins de raisons majeures.

Voilà les statistiques des comtés de Prescott, Russell, Carleton et de la cité d'Ottawa, contenant la partie du diocèse d'Ottawa située dans la province d'Ontario.

Je croirais manquer à mon devoir si, en terminant cette partie de mon rapport, je ne rendais témoignage de l'administration sage, éclairée et patriotique du regretté Monseigneur Duhamel, prélat distingué, vaillant soldat du Christ, et qui a voulu mourir les armes à la main, dans l'accomplissement de sa noble mission. Puisse la divine Providence éclairer et guider Rome pour qu'elle lui donne, comme successeur un prélat dont l'administration sera aussi patriotique, et adoptera la maxime toujours suivie par son prédécesseur. "Que les

droits des minorités doivent être respectés par l'autorité et par les majorités."

Comme il nous a été impossible d'obtenir des rapports sur les statistiques des comtés de Stormont et Glengary, il nous a fallu envoyer une personne pour les recueillir sur les lieux; cette personne s'est occupée d'étudier plus particulièrement le recensement de la population, la marche des Canadiens-Français depuis 1901, date du dernier recensement du gouvernement fédéral, leur position dans les affaires publiques et industrielles, et leurs systèmes et moyens d'éducation par rapport à l'enseignement du français dans les écoles.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de vous présenter sous forme de rapport, les propres observations qui nous ont été soumises, et que nous avons étudiées et approuvées.

On nous fait d'abord observer qu'en 1901 la population totale du comté de Stormont, était de 27,042, dont 1,004 catholiques d'origine française, et 3,799 de langue anglaise et autres. En 1911 aussi, la population totale de Glengary était de 22,131, dont 7,219 catholiques d'origine française et 5,512 de langue anglaise et autres. Aujourd'hui la population totale de Stormont est de 23,889 dont 6,178 d'origine française sur une population catholique de 9,361, et la population totale du comté de Glengary est de 20,428, dont 10,200 d'origine française sur une population catholique de 15,075. Dans le comté de Stormont, la population française a diminué dans la même proportion que la population totale, grâce d'abord au fait que plusieurs familles ne pouvant donner une éducation française à leurs enfants émigrent ailleurs, et ensuite au grand nombre de mariages mixtes dans lesquels l'élément français est absorbé par l'élément anglais à cause de l'éducation exclusivement anglaise et de l'entourage d'une population antipathique aux Canadiens-Français. Les enfants ne parlent que l'anglais, et finissent par traduire leurs noms comme pour faire disparaître toutes traces de leur origine.

Cela se voit principalement dans le canton de Cornwall, comté de Stormont, où on refuse tout enseignement français même dans les écoles où la population française est en majorité, et dans le canton de Roxborough, dans le même comté, où il n'y a que deux écoles françaises dans le village de Moose Creek, et dans le canton de Finch, où il n'y a qu'une école dans le village de Crysler; ces écoles sont sous la direction de commissaires canadiens-français qui ont beaucoup de diffi-

cultés à les maintenir, à cause de l'antipathie et de l'opposition de leur inspecteur qui est de langue anglaise et catholique.

C'est dans les cantons de Lochiel et Lancaster, comté de Glengary, que se fait le plus sentir l'accroissement des Canadiens-français ; ces deux cantons sont voisins des comtés de Vaudreuil et Soulanges qui fournissent la majorité de ceux qui viennent remplacer les Anglais.

Il se fait depuis quelques années un mouvement d'immigration des Canadiens-français vers l'ouest des deux comtés de Stormont et Glengary, qui ne s'est pas encore fait sentir bien fortement mais leur assurera, d'ici à cinq ans, s'il se continue, une majorité de toute la population.

Dans la ville de Cornwall, chef lieu du comté de Stormont, et dans la ville d'Alexandria, chef-lieu du comté de Glengary et chef-lieu du diocèse, on a fait un relevé exact de la population sous le rapport de la religion et de la nationalité, afin de s'assurer si les prétentions des catholiques de langue anglaise qui réclament la direction de toutes les affaires publiques et la préférence dans toutes les questions qui intéressent également les Canadiens-français, sous prétexte qu'ils sont la majorité et les plus riches, et par conséquent contribuent le plus aux dépenses publiques, reposaient sur des faits et étaient appuyées sur des documents officiels. En faisant un relevé de tous ces documents officiels nous avons trouvé le résultat suivant :

Dans la ville de Cornwall l'évaluation totale des contribuables est de \$1,931,726. Celle des catholiques est de \$590,129, dont \$317,300 pour les Canadiens-français et \$272,829 pour les contribuables de langue anglaise. Les Canadiens paient sur une évaluation de \$44,471 plus élevée que celle des catholiques de langue anglaise.

La population totale de la ville de Cornwall est de 6,252, dont 3,308 catholiques formés de 2,307 d'origine française et 1,000 de langue anglaise.

Dans la ville d'Alexandria la population est de 2,302 dont environ 1,500 d'origine française et 400 catholiques de langue anglaise. Sur une valeur totale de \$440,000 les Canadiens-français occupent une position aussi favorable en rapport avec les catholiques de langue anglaise que leurs compatriotes du commerce.

Dans aucune municipalité des deux comtés, les Canadiens-français occupent les positions auxquelles leur nombre leur donne droit. Cet état de chose existe là où même avec leurs

concitoyens catholiques de langue anglaise ils forment la majorité absolue ; ainsi par exemple dans la ville de Cornwall où, sur une population totale de 6,253 et une population catholique de 3,308 dont 2,307 d'origine française, toutes les principales charges sont remplies par des anglais, les Canadiens-français n'en occupent qu'une seule, celle de magistrat de police, remplie par M. Danis.

Dans la commission des écoles séparées de la même ville, quoique les Canadiens-français soient les deux tiers des contribuables, avec une évaluation de \$44,471 plus élevée, ils ne comptent que pour un tiers dans la composition de la commission. Nous trouvons la même chose dans Alexandria et dans toutes les parties du diocèse.

Cela est dû en grande partie à l'apathie des Canadiens-français et à leur manque d'union et de confiance en eux-mêmes ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ne peuvent compter sur ceux qui par leur position et leur influence forment et guident l'opinion des catholiques de langue anglaise, et ne reçoivent d'eux aucune assistance et sympathie.

Dans l'industrie nos compatriotes semblent être plus favorisés. Dans Moose Creek, Crysler, Glen Robertson, North Lancaster, et même Maxville, le commerce est en grande partie entre les mains des Canadiens-français. Dans Cornwall et Alexandria ils ont également leur part du commerce, et là nous trouvons beaucoup de marchands dont les maisons ne sont nullement inférieures aux maisons anglaises.

Dans des relevés de rôles d'évaluation de diverses municipalités, on constate que la grande majorité des Canadiens-français sont franc-tenanciers, et d'après information, tous ceux qui sont devenus propriétaires depuis peu rencontrèrent leur paiements assez bien à échéance.

Situation du français.

Dans le diocèse d'Alexandria, comprenant les comtés de Glengary et Stormont, nous comptons deux paroisses exclusivement françaises et sept autres, où il y a très peu de paroissiens de langue anglaise, et dans les autres, il y a des groupes considérables de Canadiens-français.

On compte un seul curé d'origine française, et cinq ou six écoles où on tolère l'enseignement du français. Ces écoles sont sous la surveillance d'un inspecteur catholique de langue anglaise dont on se plaint beaucoup. Il paraît que cet inspec-

teur ne présente que des rapports défavorables sur l'enseignement dans les écoles françaises ; il refuse de reconnaître, pour des institutrices françaises d'autres certificats que ceux de l'école normale d'Ontario. Il accepte cependant des instituteurs de langue anglaise qui ne possèdent pas de certificats et il leur accorde des permis d'enseigner qu'il refuse aux autres. Il menace les commissaires d'écoles qui persistent à employer des institutrices françaises, de leur faire refuser l'octroi du gouvernement à leurs écoles. A Green Valley il a mis ses menaces à exécution et a fait perdre à cette école l'octroi du gouvernement jusqu'à ce que les commissaires aient consenti à employer Mlle Macdonald, recommandée par lui et ne possédant qu'un permis. Cette institutrice ne pouvait pas enseigner un mot de français. Dans la paroisse de St-Raphaël le même inspecteur refusait aux commissaires d'employer une institutrice française qui avait obtenu un diplôme professionnel de l'école normale d'Ottawa, sous prétexte que vu le nombre d'élèves anglais (il y en avait 15 contre 45 d'origine française) la langue prépondérante devait être anglaise, et serait enseignée, tant qu'il serait inspecteur, par une institutrice de langue anglaise. Pour faire une injure plus grande à la population française, il a obligé les commissaires à engager Mlle Langevin qui ne parle pas le français, et par conséquent ne peut l'enseigner.

Dans un autre district d'école, dans North Lancaster, où la population est composée de 41 familles Canadiennes Françaises, 16 familles catholiques de langue anglaise et sept familles protestantes, les Canadiens-français sont forcés de se former en école publique pour se soustraire aux injustices de l'inspecteur qui leur défend l'enseignement du français et l'emploi d'institutrices de langue française.

Plusieurs curés se plaignent que plusieurs Canadiens-français paient leurs taxes aux écoles publiques de préférence aux écoles séparées, ce à quoi ils répondent que puisque dans les écoles séparées on leur refuse l'enseignement du français ils paient aux écoles dont les taxes sont moins élevées. Sans approuver les Canadiens-français de passer aux écoles publiques, nous sommes d'avis que ces difficultés seraient évitées, si justice leur était rendue au point de vue de l'enseignement du français.

Il y a une forte population d'origine française dans toutes les divisions des deux comtés, mais elle est tellement diminuée dans certaines localités qu'il serait difficile d'y établir des

écoles bilingues ; seulement nous avons la certitude que si la loi donnait droit de les établir, et si les Canadiens s'étaient servi de leurs droits en matière d'éducation, la population canadienne-française augmenterait plus rapidement et deviendrait la majorité, comme elle l'est dans les cantons de Lancaster et Lochiel.

C'est dans la ville de Cornwall, chef-lieu du comté de Stormont et lieu de résidence du Grand Vicaire, et dans la ville d'Alexandria, chef-lieu du diocèse, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation.

Dans ces deux villes toutes les écoles principales sont la propriété de la corporation diocésaine, et dans toutes on refuse positivement l'enseignement du français ainsi que dans les écoles des sœurs à St-André, canton de Cornwall, dans le comté de Stormont.

A Alexandria les Canadiens-français ont voulu exiger qu'on enseigne le français dans l'école des sœurs; on leur a répondu que si les Canadiens-français voulaient des écoles françaises ils devront s'en bâtir.

On fait des efforts dans toute l'étendue du diocèse pour anglifier les Canadiens-français en refusant l'enseignement de leur langue dans les écoles, et nous regrettons d'apprendre qu'on y parvient au point qu'un grand nombre d'enfants des familles les plus à l'aise ne peuvent parler un seul mot de français.

D'un autre côté, il y a un très grand nombre de familles françaises qui n'ont pas les moyens suffisants pour donner à leurs enfants une éducation française, aussi bien qu'anglaise. Ils ont foi dans le congrès et espèrent que son travail aura pour résultat de leur obtenir leurs droits, et les mêmes privilèges qui sont accordés à leurs concitoyens de langue anglaise en matière d'éducation.

Conclusion

En terminant, nous désirons attirer l'attention de nos compatriotes sur quelques causes qui diminuent considérablement leur influence et les empêchent d'occuper dans les affaires la position qu'ils devraient occuper par leur nombre.

Ce sont: l'apathie et la négligence, le manque de confiance en eux-mêmes et dans leurs compatriotes, le manque d'entente, d'union et les jalousies personnelles.

Notre apathie : en laissant nos concitoyens d'autres langues.

agir seuls, sans même se mêler aux délibérations dans les questions publiques. Notre négligence à nous faire inscrire sur la liste des votants, diminuant ainsi notre influence et notre force numérique dans les élections pour le choix de représentants ou autres.

Manque de confiance en nous-mêmes, et en nos compatriotes, ce qui nous porte à considérer nos concitoyens de langue anglaise comme supérieurs, même au point de leur confier souvent la gérance de nos propres affaires. Manque d'entente, d'union, et jalousies personnelles, qui nous portent à envier la position de nos compatriotes et prendre les moyens de leurs faire perdre ou diminuer une influence qu'on pourrait exercer à notre avantage.

J'aurais voulu qu'on eût confié ce travail à une personne plus compétente que moi. On m'a peut-être choisi parce que le premier, avec l'aide de mon ami, M. Alfred Pinard, et M. F. R. E. Campeau, nous avons commencé la lutte pour l'éducation française dans la commission des écoles séparées de la ville, lutte que votre président du comité d'éducation du Congrès a continuée et que ce Congrès va terminer.

Compagnons de lutte en retraite, au déclin de notre carrière publique, nous avons droit de demander notre repos, mais en face d'un tel mouvement nous sentons notre vigueur revenir, (1) et nous prendrons les armes que la constitution nous fournit pour monter à l'assaut avec tous nos compatriotes et assurer la victoire qui sera décisive, si nous sommes unis, et qui nous assurera les moyens de laisser après nous une génération digne de nos ancêtres, venus pour défricher et évangéliser ce pays, d'un pays qui a toujours été le flambeau de la civilisation, de la science et de l'intelligence de l'univers.

A. O. Rocque

(1) Voilà, certes, le langage d'un ancêtre. Entendez-vous, les jeunes !

Revue des faits et des œuvres

L'élection de Montréal.

Les électeurs de Montréal ont fait tout leur devoir en élisant le Dr Guerin. Cet acte de tolérance et d'impartialité aura-t-il tous les résultats qu'ils en attendent de la part de leurs concitoyens irlandais; Nous ne le croyons pas. Ces messieurs n'ont pas l'habitude de briser aussi subitement avec leurs vieux préjugés ataviques et pratiquer à un degré, pas même héroïque mais tout simplement humain, la sainte vertu de reconnaissance.

A ceux qui habitent le pays, le souvenir de 1847 n'a encore guère servi qu'à inspirer quelques paroles flatteuses mais intéressées à l'adresse des Canadiens-français. Ils nous en parlent comme ils nous parlent de la fameuse bataille de Fontenoy ou des autres faits militaires où ils se trouvent invariablement mêlés aux vainqueurs. Les autres ne comptent pas.

Que les citoyens de Montréal aient pu faire un meilleur choix, cela n'est pas douteux. C'est leur comité qui en a décidé autrement, et c'est sur lui que devront retomber toutes les responsabilités le jour où ils découvriront qu'ils ont mal placé leur confiance.

Il s'apercevront de leur erreur dans les élections futures qui ne réussiront pas, comme cette année, à grouper de façon aussi compacte le vote irlandais autour d'une candidature catholique. En attendant, le Congrès Eucharistique aura lieu, et, quand il y faudra juger de l'influence catholique au pays, on observera moins le fait que Mgr Bruchési est archevêque de Montréal que celui d'une ville de 400,000 âmes dirigée par un maire irlandais. Les Irlandais de la Nouvelle-Angleterre ne manquent pas d'invoquer, chaque fois que l'occasion se présente, cet argument de leur influence exceptionnelle en politique même si leur succès dé passe de beaucoup leur nombre.

“La Nouvelle-Angleterre est devenue une nouvelle Irlande et on ne compte plus les villes où il y a un maire irlandais.” Voilà ce qu'ils disent et cette fantasmagorie affirmation n'est pas

sans effet auprès de ceux qui ont fait du culte du pouvoir et du commerce des puissants, une des bases de leur diplomatie.

Comme question de fait, les irlandais sont surtout en évidence dans la politique américaine parce qu'ils y constituent les partis d'opposition. Nous retrouvons des membres de leur clergé à la tête des partis avancés et nombreux qui, tous les quatre ans chargent les bulletins de votation.

Ce qu'il y a surtout de consolant pour nous dans l'élection de Montréal, c'est que le patriotisme véritable est encore, chez nous, à l'abri des coups de main. Et qu'il ne suffit d'adorer les couleurs nationales pour remporter une victoire facile. Le sénateur Casgrain a pu être sincère dans toutes les revendications qu'il a exprimées. Il avait le grand tort de se montrer trop tard le canadien-français qu'il prétendait être. Et il n'est pas mauvais que l'on sache, parmi tous ceux qui portent leur drapeau dans leur poche, quel sort attend tous ces patriotes d'un jour dont le sang ne semble se réchauffer qu'au contact des gros intérêts ou des grandes ambitions.

Notre mentalité religieuse.

A tous ceux que la cause nationale passionne et que les derniers événements pourraient porter au découragement, nous tenons à rappeler une page des fameux—et combien vrais !—articles de Raphaël Gervais dans la Nouvelle-France. L'article où cette page est prise est le dernier d'une série qui constitue la plus belle défense nationale que nous ayons lue. Voici :

“ S'il faut en croire l'histoire et les statistiques, nos amis les Irlandais ne tiennent pas encore entre leurs mains tout l'avenir du catholicisme au Canada, et ne le tiendraient sûrement pas, quand même ils réussiraient à se faire attribuer toutes les mitres et toutes les crosses. Soyez sûr que l'Eglise s'en doute, et qu'elle a de bonnes raisons de ne pas s'en désoler absolument.

“ Lesquelles ? Je ne voudrais vous en dire qu'une seule : c'est que, si je ne me trompe, elle préfère à toute autre notre mentalité religieuse.

“ C'est la gloire de la France catholique du grand siècle et celle du premier et saint évêque de la Nouvelle-France d'avoir implanté sur la terre canadienne et infusé dans notre vie entière un catholicisme complet, qui prend toute la vie et dont le peuple dans sa masse a toujours vécu jusqu'à ce jour. Et par un privilège dû à la sagesse des Pontifes romains et à la sainteté du fondateur de l'Eglise canadienne, en dépit de quelques vagues de gallicanisme et de jansénisme qui ont pu venir parfois de France jusque-là—il est toujours resté ce qu'il fut dès le premier instant, sans amoindrissement et sans mélange. Toutes les églises du Canada français se sont conformées sur le type de l'Eglise mère de toutes les autres ; toutes les paroisses se sont faites sur le modèle de la première. Partout où il va, le Canadien-

Français porte avec lui sa paroisse. Il n'est pas catholique isolé pour son compte personnel, il est catholique socialement, il lui faut sa société religieuse dont il vit comme dans sa famille. C'est ce qui fait sa force de résistance et sa force de conquête et d'assimilation.

"Et sa force aussi, qui l'a gardé catholique toujours et partout, qui le suit en tout pays et sous tous les cieus, c'est à vous de le dire, Alcipe, cette force qui est sa gloire et la grande bénédiction de sa race, c'est son prêtre et son clergé. Je ne sais pas s'il y a au monde un peuple qui ait payé plus largement à Dieu la dime du sang. En tout cas aucun autre n'en a été mieux récompensé. Nulle part en effet le prêtre n'est resté plus prêtre qu'au Canada français, et nulle part le ministère sacerdotal n'a été honoré par plus de zèle et de dévouement et n'a produit des fruits de salut plus universels et plus constants.

"Si vous voulez savoir la valeur d'un clergé au point de vue qui nous occupe et qui est le vrai, ne lui demandez pas combien il a de diplômes et de parchemins, ne comptez pas combien il a sur la tête de bonnets plus ou moins authentiques, ne cherchez pas combien de livres il imprime, dans combien de journaux, dans combien de revues il écrit, quels monuments il bâtit, quelles propriétés il administre : regardez quel peuple il a formé. Si le peuple, le vrai peuple, celui duquel sort le prêtre et sur lequel il travaille, est pétri de foi et de religion, instruit de ses devoirs, résigné dans le malheur, content dans la pauvreté, fidèle à ses devoirs de famille, respectueux de l'ordre public, s'il donne sans compter son pain au pauvre, son obole à toutes les œuvres de charité et de foi, ses fils et ses filles pour le service de Dieu et de la société chrétienne, soyez sûr que ce peuple a de vrais prêtres et un vrai clergé."

Chickens coming home . . .

L'*Union* de Woonsocket publiait dans son dernier numéro la note suivante :

"Il y a quelques années, la *Tribune*, sous la direction de M. J. L. K.-Laflamme, mutualiste renseigné, mettait le public en garde contre l'Ancient Order of United Workmen." Elle disait que cette société n'offrait aucune sécurité et qu'elle pouvait tomber d'un moment à l'autre. Sa prophétie n'a pas tardé à se réaliser, puisque le département d'assurance de l'Etat de New York vient de déclarer cette société absolument insolvable. Elle n'a que \$47,683,13 d'actif, tandis que les décès non encore payés s'élèvent au total de \$505,405. Un curateur sera nommé bientôt pour liquider les affaires de cet ordre.

"Les autres loges de cet ordre, plus ou moins indépendantes, et faisant encore affaire dans différents Etats, sont sur le point de subir le même sort : avis aux intéressés. Cette déconfiture ne surprend pas car cette société n'avait pas des taux rationnels."

Dans le même temps, si nous avons bonne mémoire, notre directeur prédisait le remaniement des taux des Forestiers Indépendants. Ce remaniement s'est fait l'année dernière. Pourtant, Dieu sait, si M. Laflamme s'est attiré dans le temps des reproches amers. Et pourtant, il y avait beaucoup plus qu'une question d'argent dans tout cela, il y avait une question d'organisation nationale. On l'a bien reconnu après.

Le même travail est encore à faire dans la Province de Québec.

Mgr Falconio et les Italiens.

Le 6 février, avait lieu à Providence, (R. I.) la dédicace d'une humble église bâtie par la paroisse italienne du Saint Esprit. Il est intéressant de lire les réflexions que cette fête inspire à nos amis de l'*Union* de Woonsocket, et surtout, de constater avec eux combien ce petit événement confirme la thèse qu'ils défendent avec tant de courage. Nous citons :

“ Son Excellence Mgr Diomède Falconio, Délégué Apostolique à Washington, invité par le Rév. M. Belliotti, le zélé curé, avait quitté la capitale fédérale pour venir dans cette jeune paroisse faire la dédicace d'une humble église élevée récemment à la gloire du Bon Dieu.

Mgr Falconio fut l'objet du plus chaleureux accueil de la part de ses compatriotes. Il venait au milieu d'eux pour relever leur courage, leur inspirer confiance, réchauffer leur patriotisme et leur dire avec toute l'autorité qu'il tient de Rome, ce qu'un vrai et sincère catholique doit faire en ce pays pour conserver intacte et toujours vive la foi qu'il a apportée du pays natal.

“ En lisant les comptes rendus qu'ont donnés de la fête les journaux anglais, en les comparant avec celui du correspondant spécial de l'*Union*, nous avons été frappé de la similitude entre le programme tracé par Son Excellence aux catholiques italiens des Etats-Unis et celui que les Franco-Américains ont accepté de leur clergé patriote.

“ Nos lecteurs liront avec intérêt le passage suivant du rapport de notre correspondant :

“ Après *l'ite missa est*, Son Excellence le Délégué Apostolique parla en ces termes : “ Avant de vous donner la bénédiction papale, il est de mon devoir de vous féliciter chaudement, MES COMPATRIOTES, pour le succès que vous avez obtenu en secondant si bien les efforts de votre dévoué curé et la générosité de votre évêque. Vous êtes **DANS LA BONNE VOIE ; CONTINUEZ, SUIVEZ L'EXEMPLE DES AUTRES** nationalités établies aux Etats-Unis, QUI SAVENT S'UNIR en sociétés de protection et qui bâtissent des églises et des écoles fréquentées par leurs enfants.

“ Envoyez vos enfants à l'église ; ils acquerront, **PAR LA RELIGION**, la foi et la force pour être de bons chrétiens. Envoyez-les à **VOS ECOLES** ; là, vous en ferez d'honnêtes citoyens qui seront respectés des catholiques et des non-catholiques. Inspirez-vous de la foi des Michel-Ange et des Buonarotti. Imitez le courage d'un Colomb qui brava tous les périls pour découvrir et gagner à la foi une terre nouvelle. Ne vous laissez pas abattre par les difficultés du moment ; mais persévérez et, avec l'aide de Dieu, vous pourrez un jour rivaliser avec tous les éléments qui vous entourent et dont vous enviez l'élévation.”

“ Ainsi, c'est entendu. Les catholiques italiens de Providence sont dans la bonne voie et ils n'ont qu'à continuer de suivre l'exemple des autres nationalités qui les entourent.

“ C'est la confirmation de la thèse fréquemment développée dans l'*Union* et si souvent expliquée dans nos sociétés franco-américaines par nos prêtres et par les patriotes prévoyants et sincères qui ont toujours eu en vue l'avancement et le progrès de notre élément.

“ Les conseils du Délégué Apostolique à ses compatriotes sont consolants pour nous.

“ Les Franco-Américains dignes de ce nom et franchement catholiques y trouveront une salutaire leçon. Puisse-t-elle faire réfléchir ceux qui s'acharnent à la ruine de nos institutions sous le fallacieux prétexte qu'elles ne sont pas assez américaines.”

Le Congrès Eucharistique.

Le prochain Congrès Eucharistique International s'ouvrira à Montréal, le 8 septembre. Les journaux quotidiens ont tenu le public au courant des préparatifs de cette manifestation. Les comités sont à l'œuvre, les uns s'occupant de la réception des personnages distingués qui visiteront notre pays à cette époque, les autres organisant les détails des grandes manifestations religieuses et populaires. Un sous-comité a été chargé de lancer une souscription populaire pour l'œuvre du Congrès.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui était présent au Congrès de Londres et auquel le Canada doit le privilège de recevoir les congressistes de 1910, a fait récemment dans la Nouvelle-Angleterre un voyage dans le but spécial d'inviter les membres de l'épiscopat américain. Partout il a été accueilli avec la plus grande courtoisie et il est venu assuré du concours généreux de tous ceux qu'il a invités. Mgr O'Connell, l'archevêque de Boston, porte même au Congrès un intérêt tout spécial et son organe, le *Pilot*, en faisait part à ses lecteurs en termes chaleureux.

Une mission analogue remplie auprès des évêques de l'Ouest américain par Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, a été également couronnée de succès. Tous les archevêques et évêques qu'il a rencontrés se déclarent enchantés du choix de Montréal pour le prochain Congrès Eucharistique International. Cet honneur revenait de droit, disent-ils, à la province de Québec et aucune ville ne pouvait se prêter mieux que Montréal aux grandioses manifestations qui se préparent.

Le Congrès qui ne s'ouvrira que le 8 septembre sera précédé le 6 et le 7 des réceptions religieuses et civiques au Cardinal Légat.

Il s'ouvrira, à minuit, jeudi, le 8, par une messe à Notre-Dame avec communion pour les hommes. A 9 heures du matin, messe pontificale à la Cathédrale pour les communautés religieuses. A 10 heures, réunion des sections du Congrès. Les travaux auront commencé.

L'ame de notre jeunesse.

M. l'abbé Groulx, professeur au collège de Valleyfield, publie dans une revue française(1) une étude sur "l'âme de

(1) *Revue de la jeunesse*, 1re année, T. I.,—No. 8-25 janvier, 1910 P. Lethielloux, Paris, 22 rue Cassette.

la jeunesse catholique" canadienne-française. C'est une monographie de l'A. C. J. C., d'où nous détachons la page donnant de nos jeunes amis le portrait qui nous plaît peut-être davantage :

" L'Eglise n'a pas encore au Canada l'auréole fascinatrice d'une persécutée, pas même celle d'une combattue à visage découvert. Il manque à nos jeunes catholiques d'avoir bataillé, d'avoir souffert pour leur foi. Seul le sacrifice à une grande cause peut creuser l'âme aux grandes profondeurs. Et si nos jeunes gens n'ont point dans l'âme la fleur exquise d'idéalisme et de générosité des jeunes de France et de Belgique, c'est qu'ils n'ont point essayé comme eux le feu purifiant de la bataille et de la souffrance.

" Que leur œuvre néanmoins ne leur inspire pas les plus belles formes de dévouement, c'est ce qu'il ne faudrait point se hâter d'affirmer. S'il n'est au monde de beauté morale plus séduisante que la beauté de l'adolescent apôtre, il faut dire que nos jeunes gens de collège en sont noblement auréolés. C'est là, dans l'action sur leurs camarades, dans l'orientation de leurs efforts, de leur conduite, de leurs écrits, de leurs pratiques religieuses vers l'élévation de l'idéal écolier, dans la conscience acquise chaque jour du retentissement de toute leur vie dans la vie morale de la communauté, qu'ils développent chez eux les vertus premières de tout apôtre: le zèle des âmes et le sens social.

" Si l'on y joint le sentiment patriotique le plus fort, le plus pieux, le plus ardent peut-être qui fasse battre le cœur d'une jeunesse, que ne devons-nous pas attendre ? Ce pourrait bien être la caractéristique, la plus apparente du moins, de la jeunesse catholique canadienne-française qu'elle n'a rien de plus fort au cœur que le sentiment national. Serait-ce que pour tout Français d'Amérique la question de langue est une question de foi ? que le péril de l'heure présente fût plus national que religieux si, parmi les adversaires ligués contre nous, nous pouvions compter même des groupes catholiques ? Glissons, sans les approfondir, sur des problèmes si délicats et si complexes. Il reste que notre patriotisme est d'essence si pure, si éthérée, qu'il est si exempt de visées étroites, si intimement lié aux choses de la foi, que la jeunesse a le droit de compter sur lui pour une plus parfaite efflorescence de l'âme canadienne et du sentiment religieux: le nationalisme chevaleresque nous mènera au dévouement des apôtres. Il reste encore que, sur toute la surface du globe, il y a peut-être à l'heure actuelle, assez peu de spectacles aussi beaux, aussi émouvants que celui de cette jeune race française encerclée de cent millions d'étrangers, ayant contre elle, contre le rêve de sa survivance, toutes les lois de l'histoire, et qui néanmoins a fait serment de ne pas mourir, non point dans un but de lucre ou de damnation, mais pour garder allumée sur les hauteurs du Nouveau-Monde, la flamme de sa foi et de son idéal. Rien d'étonnant, dès lors, si une cause comme celle-là a su se conquérir les sympathies ardentes des patriotes de vingt ans, et si notre jeunesse a fait du culte de sa langue et de sa nationalité, l'une de ses religions."

La paroisse c'est le salut.

Nous lisons dans les journaux franco-américains :

" Il y a 8 diocèses dans la Nouvelle-Angleterre. Dans 5 de ces diocèses, les Canadiens français ont le plus grand nombre d'enfants dans les écoles catholiques.

Diocèses.	Elèves des écoles catholiques.	Elèves des écoles canad-fran.
Burlington	5.951	4.009
Fall River.....	9.300	6.171
Manchester.....	12.800	8.833
Portland.....	9.138	6.073
Springfield.....	22.780	11.712
	<hr/>	<hr/>
	59.969	36.798
	36.798	
	<hr/>	
	23.171	

Ainsi, dans ces cinq diocèses américains, il y a dans les écoles catholiques, 36.798 petits Canadiens français contre 23.171 petits Irlandais. Si la population canadienne-française ne forme pas actuellement la majorité dans ces diocèses, elle devra y arriver sous peu. Avec des écoles catholiques on prépare une génération de catholiques.”

La défense navale.

Ce n'est là que le sobriquet donné au projet de loi Laurier-Borden, Son vrai nom, c'est la défense impériale par des gens que cela ne regarde point.

Et cela nous regarde si peu qu'à Ottawa, ministériels et oppositionnistes—à part sept ou huit exceptions très louables, Dieu merci!—s'entendent comme larrons en foire pour passer le projet à la barbe du peuple, sans le consulter. M. Borden a été moins enclin à s'entendre avec le gouvernement pour rendre justice à la population française des nouvelles provinces de l'Ouest. Ou plutôt s'il a fait cause commune avec ses adversaires c'était pour nous rouler. Il deviendrait premier ministre demain qu'il n'aurait pas à changer de siège à la Chambre des Communes.

Il est bien entendu que dans toute cette affaire de “ marine nationale,” nous allons nous faire piller comme au coin d'un bois. On aurait pu nous donner, au moins, la consolation de discuter la question avec bon sens, ou plutôt de ne pas la discuter du tout, puisque ce que l'on en fait actuellement

ne fera qu'ajouter à la dépense que cette marine va nous occasionner. On aurait pu, surtout, nous éviter l'humiliation de nous prêcher que sur une question qui va affecter profondément notre régime constitutionnel, la province de Québec ne doit pas donner son opinion par crainte de se trouver seule de son côté.

Il ne faut pas s'isoler, chantent à l'envie tous nos dieux au pouvoir. On a invoqué le même prétexte pour expliquer la honteuse abdication de nos droits dans la question des écoles de l'ouest.

Il faut protéger nos côtes, notre commerce. Et, pourtant, qu'est-ce qu'elle ne retire pas de notre commerce, l'Angleterre qui cherche aujourd'hui à consolider une empire colonial qu'elle combattait autrefois aux grands jours de l'Espagne.

Il faut être prêt à repousser l'invasion allemande, japonaise. Cauchemars de dyspeptiques ! On nous cherche des ennemis aux antipodes quand nous voulons créer dans l'Amérique du Nord une situation qui va nous en donner 80,000,000 à notre porte. Les Etats-Unis qui ont élevé la voix, et assez haut pour être entendus, sur le simple soupçon que l'Angleterre voulait s'emparer de l'embouchure de l'Orénoque, ne verront pas d'un œil indifférent nos préparatifs de guerre. Et ceux qui sont lents à reconnaître l'efficacité de la doctrine Monroe à protéger les petits peuples de l'Amérique, ouvriront de grands yeux le jour où par leur faute et grâce à leur servilité, cette doctrine qui aurait pu faire notre salut sera invoquée contre l'Angleterre et discutée sur notre dos.

La doctrine Monroe, si cela était possible, elle devrait-êtré invoquée, et immédiatement, contre les faiseurs qui sont à la tête de notre gouvernement et qui vont lancer le pays dans une aventure qui sera une menace constante pour la paix du Continent. Après tout, assez de nos grands hommes actuels ont prêché l'indépendance ou l'annexion pour qu'il soit raisonnable de demander à nos voisins de dire à Londres que notre petit impérialisme leur est infiniment désagréable. L'Angleterre a déjà compris de ces choses-là et ce serait lui rendre service que de lui rafraîchir la mémoire.

Si l'on voulait consulter le peuple, ce serait bien différent. Mais notre gouverneur-général sait bien qu'il ne peut pas faire dîner tout le pays à Rideau Hall.

Au reste, combien de députés voudraient remettre leur mandat—comme le fit, par exemple, l'ancien député de Labelle sur la question des contingents—et consulter leurs électeurs sur cette question "nationale." ?

Il n'y en a pas beaucoup.

Ah ! pourquoi discuter ?

Léon Kemner.

L'Obus

—
(Conte)

Le jour de l'An et les étrennes m'ont rappelé un épisode du siège qui me fait quelque honneur, je m'en vante.

Que le lecteur se rassure !—Je ne le conduirai pas au rempart, ni aux avant-postes, mais tout simplement rue de Trevisé, chez mon vieil ami Dutailly, riche fabricant de produits chimiques, mari d'une excellente femme, père d'une fille charmante, industriel habile, bon patriote, un peu fou en politique ; au demeurant le meilleur homme du monde.

Surpris par l'investissement de Paris, à l'heure où il bouclait ses malles pour le départ, il s'était consolé par la conviction que la ville ne tiendrait pas huit jours. Mieux avisée, Mme Dutailly se préoccupait tout d'abord de l'approvisionnement du logis, où elle amassait une telle abondance de vivres que, le siège eût-il duré trois mois de plus, les Dutailly n'auraient jamais connu la famine. Puis elle complétait son œuvre en installant dans son jardinet une vacherie, tout un poulailler et même une étable à porcs qui, trois mois plus tard, valaient leur pesant d'or.

Dès le mois d'octobre, on la bénissait ; moi le premier, dont le couvert était mis chez les Dutailly, le jeudi et le dimanche soir, et qui trouvais là de quoi me dédommager des privations de toute la semaine. Comment ne pas s'extasier, dans ces jours de disette, à la vue d'une omelette au lard ou d'un morceau de gruyère, arrosés d'excellents vins qui n'avaient aucune parenté—chose rare—avec les produits chimiques de la maison ?

Je n'étais pas le seul convive accrédité de cette table hospitalière. Un autre y avait son couvert mis à côté du mien. Le jeune Anatole Brichaut, principal commis de la fabrique, futur associé et gendre de Dutailly.—Ce brave garçon, mélancolique, chétif, un peu timide, était fortement épris de la fille du patron, Mlle Gertrude, qui ne paraissait pas insensible à cet amour-là. Sans qu'il y eût une parole d'échangée, la candidature de Brichaut était vue par les Dutailly d'assez

bon œil pour que l'union des deux jeunes gens fût chose convenue tacitement.—Par malheur, la guerre ajournait le dénouement.—Brichaut, caporal dans la mobile de la Seine et caserné à Saint-Denis, faisait son devoir de soldat, consciencieusement, comme il faisait toutes choses, mais sans enthousiasme, il faut bien le dire, et donnait au diable ce siège éternel qui retardait son bonheur, et dont il critiquait les opérations, doucement, à sa manière, mais non sans amertume.

Ces critiques ne laissaient pas d'agacer Dutailly, fanatique du général Trochu. Chose plus grave : le *Temps* publiait alors une série d'articles, où l'auteur reconstituait les opérations militaires de la province, au gré de son imagination en délire.—Dutailly avait pris ces rêveries au sérieux. Il piquait ses petits drapeaux sur la carte, aux points déterminés par le stratégiste du *Temps*, suivait avec anxiété ces marches et contremarches chimériques et nous prédisait à bref délai des victoires décisives. Brichaut, incrédule, risquait une timide objection. Dutailly s'exaltait, s'emportait ; j'intervenais à temps pour apaiser le débat ; mais le patron, au fond de l'âme, ne se consolait pas de toutes ces batailles que son commis l'empêchait de gagner.

La présence d'un nouveau convive vint encore compliquer la situation. Je fus surpris un soir, arrivant en retard, de voir ma place, à la droite de Mme Dutailly, occupée par un personnage inconnu, haut en couleurs, large d'épaules, bruyant et vantard. Il portait des galons de capitaine sur un uniforme de fantaisie, sorti de la défroque de quelque théâtre, et chaussait des bottes énormes, auxquelles il était impossible de méconnaître un héros.

—Monsieur Robillard, me dit Dutailly, en nous présentant l'un à l'autre, —capitaine des *Enfants perdus de Courbevoie*.

Je n'avais pas expédié le potage que j'étais fixé sur Robillard. Les exploits de ce gaillard-là devaient consister à dégarnir les maisons désertes de la banlieue des meubles qui pouvaient tenter la cupidité de l'ennemi et à les déposer en lieu sûr, ignoré de leurs propriétaires. Je me demandais avec ennui comment ce Mandrin à forte mâchoire était appelé ce soir-là à rogner notre part de gruyère ; Mme Dutailly m'expliqua le fait, non sans émotion. A la tombée du jour, elle avait fait une chute assez dangereuse sur le boulevard

Poissonnière, tout luisant de verglas. Robillard, qui passait par là, l'avait portée à la pharmacie la plus proche et enfin ramenée chez elle, légèrement contusionnée et passablement étourdie. Par reconnaissance, elle n'avait pu faire moins que d'inviter son sauveur à dîner. Cette explication me rassurait. J'espérais en être quitte du héros pour cette fois.

Le drôle n'était pas sot.—Il se donnait comme intéressé dans une grosse affaire de charbonnage, qui l'obligeait à courir toute l'Europe, et nous contait fort plaisamment ses souvenirs de voyage. La guerre l'avait, disait-il, ramené à Paris, dont le salut réclamait sa présence. Quant à ses prouesses dans la banlieue, à la tête des *Enfants perdus*, on pense bien qu'elles passaient toute croyance. "L'ennemi était harcelé, sur les dents; il n'en pouvait plus!... Avec cinq mille lurons comme les siens, la trouée était faite, etc., etc..."

Le ménage Dutailly était fasciné. Le Robillard avait séduit Mme Dutailly par sa belle humeur et cette galanterie presque tendre à laquelle aucune femme de cet âge n'est insensible, et papa Dutailly par l'intérêt qu'il semblait prendre aux opérations militaires du *Temps* et au déplacement des petits drapeaux sur la carte. Anatole, plus enrhumé que jamais, perdait visiblement, à chaque repas, tout le terrain conquis sur lui par ce bravache.

Son discrédit fut surtout sensible après l'affaire du Bourget, où le pauvre garçon avait fait bravement son devoir et d'où il nous était revenu blessé à l'avant-bras.—Il nous conta l'affaire et la mort de Baroche tué à ses côtés, et l'abandon, et la retraite, et toute cette triste fin d'un combat héroïque, avec un découragement si lamentable que, pour un peu, le capitaine l'eût traité de déserteur et de lâche. S'il ne le fit pas, ce fut bien par égard pour les maîtres du logis; mais il le donna assez à entendre. Avec quelle noble indignation il démontra que, si les *Enfants perdus* eussent été là, la chose aurait pris une tout autre tournure. Là-dessus, s'échauffant, il nous esquissa un plan de sortie par les hauteurs de Montmorency, Corneilles, avec passage de l'Oise, marche sur Rouen, puis arrivée triomphale au Havre... qui émut Dutailly jusqu'à l'enthousiasme. Ce, pendant que le pauvre Anatole humilié souffrait tristement de sa blessure encore saignante, personne que Gertrude et moi n'y prenant garde.

Le lendemain, il avait la fièvre, gardait le lit, et pendant quelques semaines, il fut absent de nos repas. Le capitaine établit vivement ses prétentions à la main de Mlle Gertrude, et l'attitude des parents n'était pas pour le décourager. Le jour où Anatole nous revint convalescent et plus maigre que jamais, il me parut bien que Mlle Gertrude avait les yeux rouges et qu'il y avait eu dans la journée quelque escarmouche entre elle et sa mère, plus engouée que jamais de son Robillard.

Le jour de l'An, Dutailly nous reçut les bras ouverts et radieux. Le stratéliste du *Temps* venait de battre à plate couture le prince Charles aux environs d'Evreux, après l'y avoir attiré par une retraite simulée, qui était un des plus beaux faits d'armes des temps modernes.—Anatole, lui, apportait un lapin qu'il avait pris au lacet, dans l'île dévastée de Saint-Denis; lapin de choux, bien entendu, retourné à l'état sauvage. Quant au capitaine, il présentait à Mme Dutailly un gros sac de marrons glacés dans un casque allemand.

—Chère madame, dit-il en souriant, il n'aura tenu qu'à moi de vous offrir dans ce casque la tête du propriétaire.

—Quoi, s'écria Mme Dutailly, suffoquée par l'admiration, vous l'avez tué?

—Pour vous offrir cette boîte à bonbons, belle dame, qui n'est pas, j'ose le dire, à la portée de tout le monde.

Je vous passe le récit de l'aventure, dont vous pensez bien que le farceur ne nous épargna pas le détail. Blotti dans un tonneau, il avait guetté, surpris, terrassé le porteur du casque, sentinelle perdue, et, dans une lutte corps à corps, l'avait étranglé pour ne pas attirer l'ennemi par l'emploi de son revolver!... Oh! que le lapin de choix, étranglé, lui aussi, faisait piètre mine à côté de ce glorieux trophée!

—Quant à moi, dis-je, je n'ai pas l'orgueil de rivaliser avec un brave tel que le capitaine; mais j'ai aussi ma petite surprise. Seulement, elle n'est pas encore arrivée, et, si vous m'en croyez, nous dînerons sans l'attendre.

On se mit à table et le repas fut très gai. On avait saigné un cochon pour la circonstance, et son boudin eut le plus grand succès.

Nous étions au café, et nous allumions les cigares, quand un domestique nous dit qu'un artilleur venait de déposer mon cadeau dans le salon.

Nous passâmes au salon, où l'objet était en effet posé sur une table, enveloppé de papier glacé et cerclé d'une faveur bleue.

—Qu'est-ce que cela peut bien être?—dit Mme Dutailly.

—Ne cherchez pas, chère madame, c'est un obus.

—Un obus?

—Dutailly m'a exprimé plusieurs fois le désir d'avoir un obus, mais un vrai, *qui eût servi*, et, à ma requête, mon ami Roland, commandant de batterie, m'envoie celui-ci qui vient du plateau d'Avron, où il a oublié d'éclater en tombant.

Tout en parlant, je dénouais la faveur bleue, je déchirais le papier, et l'obus apparaissait noir, sinistre, menaçant.

—Parbleu, dit Dutailly, tu m'enchantes. J'en ferai une pendule pour mon cabinet.

—Mais, objecta Mme Dutailly inquiète, s'il n'a pas éclaté?

—Oh! rassurez-vous, il a été bien convenu que Roland ne me l'enverrait que désarmé et vide!—Du reste, voici sa lettre d'envoi.

J'ouvris une lettre collée au flanc de l'obus, et je m'apprêtais à la lire plus haut; mais, à la première ligne, ma figure dut exprimer la surprise, puis l'inquiétude, car tout le monde s'écria :

—Qu'avez-vous?

—Mon Dieu... j'ai... Ecoutez... Et je lus :

“Cher ami,

“Voici l'obus demandé. Seulement il m'a été impossible
“de trouver ici un artilleur qui sût le désarmer. Faites-le
“porter chez l'armurier du passage de l'Opéra, qui s'acquitte
“très adroitement de cette besogne. Et surtout la plus
“grande précaution. Pas le moindre choc, pas un frotte-
“ment; car il s'en faut de l'épaisseur d'une feuille de papier
“que l'obus n'éclate...”

Je fus interrompu par des cris d'effroi.

—Mais enlevez cela, cria Mme Dutailly. C'est épouvantable!... Cet obus dans mon salon!

—Mon Dieu! dis-je, étendant la main...

—N'y touchez pas!...

—Du calme! Rassurez-vous! L'artilleur qui l'apporte va le remporter.

—Mais, monsieur, dit le domestique tremblant sur le seuil de la porte, l'artilleur est parti.

Nouvelles exclamations !

—Alors, dis-je, c'est moi !...

—Je te le défends ! s'écria vivement Dutailly. Tu n'es pas de force à porter cela jusqu'au passage de l'Opéra, tout d'une traite. Tu n'aurais qu'à le laisser tomber en route, dans l'escalier, dans l'antichambre !

Mme Dutailly se cramponnait à moi.

—Non ! pas vous !... c'est trop dangereux !... Pas vous !

—Ceci, ajouta Dutailly, est le fait d'un soldat, d'un soldat robuste ! Heureusement le capitaine est là.

—Moi, dit le capitaine ?

—Eh ! oui, mon cher, vous êtes fort comme un Turc, et fait à ces choses-là. Vous jouez avec les balles et les obus, comme un écolier avec ses billes et ses ballons.

—Pardon... pardon, objecta le capitaine, qui pâlisait légèrement, c'est que, un obus... Diable !... Ne pourrait-on attendre jusqu'à demain et le faire prendre ?...

Mais Mme Dutailly se récria :

—Demain ?... Pour que je ne ferme pas l'œil de toute la nuit. J'irai plutôt coucher à l'hôtel.

Ici, Anatole prit tranquillement la parole :

—Restez chez vous, Madame : c'est moi qui porterai l'obus.

Dutailly l'arrêta.

—Vous êtes fou, mon cher ! Convalescent et avec votre bras malade !... Voulez-vous faire sauter la maison ?

—Effectivement, dis-je, ceci n'est pas le fait d'un malade.

—Mais du capitaine, reprit Dutailly. Je n'ai confiance qu'en lui.—Allons, capitaine, vivement. Enlevez ce monstre et délivrez-nous de ce cauchemar !

Le capitaine, à ce moment-là, digérait mal, c'était évident. Mais il n'était pas homme à se déconcerter pour si peu.

—Effectivement, dit-il en souriant, ceci me revient de droit. Je voulais dire seulement, quand vous m'avez interrompu tout à l'heure, que l'enlèvement de cet objet par un piéton est trop dangereux. Le sol est glissant, il suffit d'un faux pas pour tuer dix personnes dans la rue. Le transport en voiture est seul raisonnable.

—Mais, répliqua Dutailly, une voiture en ce moment ?... On les compte. Elles sont presque toutes réquisitionnées pour les ambulances.

—Bon, dit le capitaine. Le général Schmitz, qui m'a dé-

posé chez vous, dîne chez Brébant, sa voiture l'attend à la porte du restaurant. Je le prie de me la prêter. Il est de mes amis. C'est chose faite. Le temps de boucler mon ceinturon, et d'aller jusque-là. C'est dix minutes, un quart d'heure au plus.

—Allez vite, dit Mme Dutailly. Je ne vivrai pas, pendant ce temps-là.

—J'y cours, chère Madame.—Ce disant, le capitaine prenait son képi, son manteau et gagnait le large.

Et, à la façon dont il dégringolait l'escalier, il était évident qu'il se hâtait.

Je rentrai dans le salon, où régnait la consternation. Mme Dutailly balançait entre l'envie de fuir et le désir de surveiller l'obus. Sans en avoir l'air, je regardai la rue éclairée par la lune.

—Il était si simple de me le laisser prendre, murmura Anatole.

—Allons, taisez-vous! reprit Dutailly, un peu surpris du courage tranquille de ce garçon. C'est bien mieux le fait du capitaine.

—Pourvu, gémit Mme Dutailly, qu'il ne se fasse pas trop attendre!

—Pour se faire attendre, chère dame, lui dis-je fort gaie-ment, vous pouvez y compter,—car il ne reviendra pas.

—Il ne reviendra pas?

—Certes non. Pour aller chez Brébant, son chemin était de traverser la rue à droite, et il vient de s'éloigner par la gauche, et même assez vivement.

—Par exemple! Qu'est-ce que cela veut dire?

—Cela veut dire, amis Dutailly, que votre capitaine est un intrigant et que je me réjouis d'avoir démonté les batteries de ce fanfaron, à la faveur de cet engin.

Et, prenant un album de photographie, j'en assénai un coup violent sur la tête de l'obus qui éclata en mille morceaux... de chocolat! Il était en chocolat! et sema, sur le tapis, toute une mitraille de dragées, de pralines et de pistaches!

Un éclat de rire salua cette explosion, et je puis dire, ce dénouement.

Car trois mois plus tard, Anatole épousait Gertrude.

Et du capitaine, plus de nouvelles!

Victorien Sardou

Révoltée

PAR

GASPARD DE WEEDE

Elle connaissait Mercédès depuis une quinzaine d'années environ, c'est-à-dire depuis le mariage d'Anne de Frécourt avec le duc de Miramar. Elle ne manquait pas d'une certaine sympathie pour cette jeune veuve, dont elle reconnaissait toutes les qualités solides et agréables ; mais elle gravitait, à Paris, dans un milieu trop différent pour frayer beaucoup avec elle. Ces deux femmes ne se rencontraient guère qu'à l'hôtel de Miramar, terrain neutre où leurs droits respectifs se balançaient également. Sorties de là, l'une se relançait dans le tourbillon mondain ; l'autre disparaissait. Madeleine savait bien que Mme de Prauthoy s'occupait d'une quantité d'œuvres, et ne s'en inquiétait pas davantage. Elle trouvait même tout naturel que cette jeune femme, d'une rare beauté, s'ensevelît ainsi, en plein Paris, dans la solitude et le silence, puisque ça lui plaisait.

Mais pourquoi cet enlèvement soudain, ce sermon singulier sur la fragilité humaine ?

Madeleine en fut nerveuse tout le reste de la journée.

Le dîner des Castel-Brandon ne la remit pas. Elle était placée, à table, à côté du maître de la maison, et ne s'en divertit point, comme de coutume. C'était un singulier type que le comte Géraud de Castel-Brandon. On l'appelait le *Clown* dans le monde, à cause de ses contorsions burlesques et de ses réparties absurdes. Il en était fier. Il accentuait son personnage par son visage rasé et la teinte rousse de sa chevelure, dressée en toupet pointu sur le sommet de la tête. Il jouait toujours les comiques dans les comédies de salon, et il eût rougi, sous sa poudre, de paraître à un bal costumé sous un autre habit que celui des Footit et consorts. C'était son genre, c'était sa gloire.

Dans le monde, il avait un succès fou. Il ne pouvait pas se montrer dans un salon, sans que toutes les femmes s'esclaffassent de rire. Presque tous les hommes en étaient jaloux. La plupart de ces messieurs s'efforçaient de conquérir une

pétite réputation de cabotin appropriée à leur talent. Plusieurs en étaient arrivés à imiter parfaitement tel chanteur de café concert, et ne s'en tenaient pas d'aise. Mais le *clown* les enfonçait tous.

Mme de la Saulaye, pour délicate de sentiments qu'elle fût, ne s'était jamais offusquée des manières de M. de Castel-Brandon. Elle était si blasée sur les excentricités modernes que l'abjection du rôle de ce gentilhomme de France, posant pour l'histrión de cirque, lui échappait totalement.

Et néanmoins, ce soir-là, le *clown* la fatigua un peu. Ses faciles plaisanteries lui semblèrent insipides. L'idée lui vint que son frère, devant ce "capitaine de réserve" se fût détourné avec dégoût. Le dîner lui parut interminable.

Et quand elle se retrouva toute seule, vers minuit, dans sa voiture, soudain les paroles du Père Suarez lui revinrent à la mémoire : "Toute chair n'est que du foin, et toute sa gloire passera comme la fleur du foin." Elle soupira profondément.

Une petite averse printanière venait de tomber, qui avait abattu la poussière, et le long des grandes avenues plantées d'arbres, une saveur de verdure mouillée montait, embau-mante et fraîche. Par la glace ouverte de l'autre, Madeleine humait inconsciemment l'air apaisé de ce Paris nocturne, majestueux et calme, où la rumeur des foules triviales s'est éteinte, et que trouble seule la course rapide et silencieuse des véhicules caoutchoutés des riches. Mme de la Saulaye ne songeait pas que des milliers de meurts-de-faim eussent envié son sort. Le vide affreux de son cœur lui donnait le vertige.

X

On était en plein dans la grande semaine sportive, la dernière de la saison, celle que clôture, chaque année, la solennité du Grand Prix.

Le marquis de Saint-Gratien venait de gagner une course assez importante avec sa jument *Early-Rose*, et ses camarades lui avaient persuadé sans peine d'offrir une fête champêtre à cette occasion dans son beau haras de la Chapelle Serpenoise. Il y eut en tout une quarantaine d'invitations. Comme Saint-Gratien tenait à avoir ses "collègues," les propriétaires des principales écuries de courses, il se borna, pour le reste, à inviter quelques personnes de sa famille, entre autres le vicomte de Frécourt, et la comtesse de la Saulaye.

Mme de Saint-Gratien, en engageant Madeleine, lui dit :

— Rendez-vous à quatre heures. Tout le monde ira en auto. C'est plus commode que par le train, qui nécessite une foule de voitures à l'arrivée. Vous emmènerez votre frère. La route vous paraîtra moins longue à tous deux.

Mme de la Saulaye n'osa pas émettre la crainte que son frère refusât de l'accompagner. Elle lui écrivit un mot très pressant, pour le supplier de venir avec elle. Et, à sa très grande joie, il accepta.

Le jour de la fête, Frécourt arriva un peu en avance, tandis que sa sœur achevait seulement de s'habiller.

Dès qu'elle le rejoignit au fumoir :

— Comme il faut que je t'aime, petite sœur ! s'écria-t-il gaiement, pour me résigner volontairement à une corvée pareille !

— Bah ! répliqua-t-elle, qu'importe le but, pourvu que nous passions quelques bons moments ensemble !

Quand ils furent installés dans l'auto, côte à côte :

— Tu ne parais pas te douter, ma pauvre Madeleine, dit René, que tu me fais manquer aujourd'hui trois rendez-vous de la plus haute importance.

— Bonté divine ! songerais-tu à te marier sans mes aide et conseil ?

— Nullement, sœurette, rassure-toi. Ma seule préoccupation présente est de ne pas trop perdre ce temps précieux de vacances, étape fugitive entre deux campagnes de guerre.

Elle le regarda, surprise.

— Je ne te comprends pas bien, René !

— Tu vas me comprendre.

Il tira son carnet de sa poche.

— Regarde ce qui est écrit là-dessus : à trois heures chez Miramar, pour aller avec lui visiter un pauvre sculpteur tombé d'un échafaudage ; — à quatre heures et demie chez le Père X... pour me confesser ; — à huit heures du soir, au cercle d'ouvriers de Ménilmontant, pour leur faire une conférence sur le Maroc. Ces pauvres gens ! J'ai dû les remettre à demain soir !

Il referma son carnet.

Sa sœur dit, un peu narquoise :

— Et voilà comment un spahi en congé emploie ses loisirs, dans la Babylone moderne !

Il répondit gravement :

— Le spahi est le descendant des Croisés.

L'auto, cependant, filait à toute allure sur la grand'route.

Bientôt les bâtiments grandioses de la Chapelle-Serpenoise apparurent à l'horizon.

Rien de plus complet en son genre que le haras du marquis de Saint-Gratien.

A droite et à gauche d'une vaste cour plantée, les logements des chevaux à l'entraînement, chacun dans sa chambre, séparée et spacieuse, éclairée d'une lucarne au verre teinté d'orange. Au fond, l'appartement de l'entraîneur, et des lads sous sa coupe. Le tout sobre, confortable et merveilleusement agencé,

Puis, en retour, dans le parc, une longue construction donnant directement sur les pelouses, et affectée aux poulinières et aux poulains. Ces "dames" jouissaient d'une liberté absolue. Leurs portes restaient ouvertes, du matin au soir. Elles pouvaient entrer et sortir à leur guise, s'étendre sur leur épaisse litière, ou prendre un petit temps de galop sur l'herbe, à leur choix. Et c'était une chose charmante à voir, sur l'immense prairie semée de bouquets d'arbres et coupée de barrières blanches, que ces jolies bêtes fines, surveillant gravement leurs petits, se mêlant gracieusement à leurs jeux.

L'auto pénétra dans la grande cour.

Au bas du perron, dans le fond, Saint-Gratien recevait ses invités, et offrant le bras successivement à chaque dame, il la conduisait au premier étage, où, dans la salle d'honneur, un lunch était servi. Là, s'élevaient, le long des murs, les portraits signés de maîtres connus, de tous les grands favoris de la maison, des vainqueurs d'Auteuil ou de Lonchamp, même d'Epsom ou d'Ascot. Et, sous les glorieuses effigies de ces animaux, dont elle était aussi fière que de celles de ses ancêtres, la marquise de Saint-Gratien, plus gourmée que jamais, présentait à ses hôtes le thé et les sandwiches. On grignotait, on papotait, on regardait par les fenêtres les perspectives bleutées du parc, en s'écriant, avec une conviction de comédie :

— Ravissant ! délicieux !

Puis, tout le monde arrivé et repu, Saint-Gratien menant la bande, on fit consciencieusement le "tour du propriétaire." Il y eut sans doute plus de jalousie que d'admiration, dans les éloges prodigués à l'heureux possesseur de ces merveilles. Mais le froid et hautain sceptique qu'était Saint-Gratien ne se souciait nullement de la sympathie de ses pareils. Ce qu'il voulait, en les amusant là, c'était les *épater*, selon sa propre expression. Ils l'étaient : Saint-Gratien ne demandait rien d'autre.

Les belles dames, par acclamations, demandèrent à être présentées à l'héroïne du jour ; *Early-Rose*. On la sortit. Elle se montra de fort méchante humeur, effarée, sans doute, de cette foule tapageuse et brillante. Elle pointa, elle tapa, elle roula des yeux terribles.

— *She has the fidgets*, prononça son lad, ce qui signifie : elle a ses nerfs !

Et, sur cette inquiétante parole, connaissant l'humeur fantasque de la personne, vivement, Saint-Gratien la fit rentrer.

Après cela, quand on eut visité toutes les écuries et leurs dépendances dans les moindres détails, on se dirigea vers le pavillon isolé, perdu dans la futaie, qu'on appelait la "Faisanderie," où logeaient personnellement les Saint-Gratien durant leurs courts séjours au haras. C'était riant, coquet, mais prodigieusement exigü. Le contraste était singulier entre la modestie de cette demeure seigneuriale, et les magnificences déployées pour l'installation des bêtes. Mais les Saint-Gratien ne manquaient pas de châteaux ailleurs. On leur en connaissait quatre. Ils ne venaient là qu'en passant, et trouvaient amusant, par hasard, de poser un peu pour la simplicité.

Comme quarante personnes à la fois ne pouvaient matériellement tenir dans la salle à manger de la "Faisanderie," on avait installé, devant la porte, sur la pelouse, une grande tente bariolée, aux couleurs de l'écurie Saint-Gratien, et merveilleusement ornée d'une profusion de fleurs rares. Au milieu de la table, parmi les pyramides de fruits, s'élevait la statuette en terre cuite d'*Early Rose*, émergeant d'un parterre de minuscules roses de mai, délicatement teintées.

On dînait là "tout à fait à la campagnarde," disait la maîtresse de la maison, parce qu'hommes et femmes avaient dû rester en toilette de ville." Mais le service et le menu n'en étaient pas moins princiers. René et Madeleine se trouvaient placés juste en face l'un de l'autre, et Mme de la Saulaye put constater une fois de plus combien son frère, même physiquement, se différenciail des viveurs et des gommeux qui l'entouraient. Et combien plus il s'en distinguait moralement ! Jamais on ne l'entendait médire de personne, chuchoter, entre haut et bas, de ces histoires méchantes qui détruisent une réputation d'un coup de patte ; jamais non plus on ne l'entendait conter de ces histoires grivoises, où excellent tant d'hommes aujourd'hui, où tant de femmes se complaisent, hélas !

Et pourtant, Frécourt avait de l'esprit, un esprit délicat et

souple, et il possédait à un si haut degré l'art de la conversation, que, quand il voulait bien s'en donner la peine, il captivait aisément l'attention générale, et savait garder sous le charme le plus futile auditoire. C'est ce qui arriva ce soir-là sous la tente enguirlandée des Saint-Gratien, tellement que la glaciale marquise ne put s'empêcher de lui dire, en sortant de table :

— Monsieur de Frécourt, vous nous avez fait passer une délicieuse soirée !

On ne prolongea pas la séance.

A onze heures précises, les autos défilèrent une à une autour des pelouses, et vinrent se ranger devant la tente avec des trépidations furieuses.

Tout le monde sortit à la fois.

Et l'effet de cette multitude de lanternes colorées était étrange, piquant la nuit obscure, dans cette belle étendue silencieuse où le vent du soir, mollement, faisait onduler les cimes arrondies des grands arbres.

Rendue au tête-à-tête avec son frère, Madeleine, d'abord, ne dit rien. Puis elle lui demanda :

— Eh bien ! t'est-tu amusé, René ?

— Oui et non, répondit-il. J'aurais mauvaise grâce à nier que la fête fût charmante, et les convives des plus aimables ; mais tu sais bien sœur, qu'en principe, je n'admets pas ces divertissements à outrance, et si coûteux.

— Pourquoi ? retorqua-t-elle. Toi, qui es un philanthrope, tu devrais applaudir des deux mains à des fêtes qui font gagner tant d'argent aux ouvriers !

Frécourt eut un geste de pitié ; mais il se contenta, et répliqua très doucement :

— Tu te trompes, Madeleine ; tu partages une erreur très commune dans ta sphère, en t'imaginant que les petits et les humbles profitent des folles dépenses des riches. Demande-le, si tu veux, à des femmes sérieuses et s'occupant activement d'œuvres sociales, à notre sœur de Miramar, par exemple.

— Ah ! je sais bien qu'Anne partage toutes tes idées sur le monde !

Et, d'un air de mauvaise humeur, Madeleine se renfonça dans son coin.

Frécourt poursuivit sans se troubler :

— Trois catégories d'industriels ont gagné de l'argent, et beaucoup dans cette fête : premièrement, les cuisiniers, pâtisseries, confiseurs, etc. Mettons-les de côté, ce sont des

hommes ; deuxièmement, les bouquetières ou fleuristes. Je les connais, je sais d'où venaient toutes ces merveilles, de chez les sœurs Zinstka, vulgairement appelées Mesdemoiselles Anémones. Leur moralité, qui n'est pas même douteuse, hélas ! les rend fort peu intéressante, à mes yeux, et, lorsqu'on me les montre au Bois, le matin, conduisant leur attelage de poneys russes, l'envie ne me vient nullement de les aider à faire fortune. Passons encore, la troisième catégorie de fournisseurs en jeu est l'intéressante corporation des couturières et des modistes.

— Là je t'arrête ! s'écria Madeleine impatientée, tu n'y connais rien, tu ne vas pas me prouver, j'imagine, que les couturières et les modistes n'emploient pas des ouvrières, et que ces ouvrières ne gagnent pas d'argent !

— Je pourrais te prouver, chiffres en mains, que ces ouvrières sont abominablement exploitées par leurs patronnes, qui vous dévalisent vous-mêmes de vos revenus, toi, et tes pareilles.

— Madeleine dit, non sans un peu d'aigreur :

— Nous ne pouvons pourtant pas monter dans les greniers de Belleville, pour prier les petites ouvrières en chambre de nous confectionner nos robes et nos chapeaux ?

— Pourquoi pas, si elles en faisaient de jolis ?

— Allons donc ? tu divagues, René !

Mais, malgré l'irritation croissante de sa sœur, il n'en voulut pas démordre, et Mme de la Saulaye fut contrainte d'avouer, à la fin, que " si c'était vrai, " le plus clair de l'argent fou dépensé dans les grandes fêtes mondaines restait aux mains d'intermédiaires et n'allait pas aux besogneux.

Cela lui donna du dépit contre son frère. Elle fut deux jours à l'éviter.

D'ailleurs, on ne " dételait " pas dans Paris, cette semaine-là, et Frécourt ne demandait pas mieux que se terrer, pour éviter le tumulte. C'était une rage, une fièvre de plaisirs, à croire que les gens ne dormaient plus, car ils ne paraissaient chez eux que pour y changer de costume, volant des courses aux dîners, des dîners aux théâtres, et dansant frénétiquement jusqu'au lever du soleil. Heureux soleil, qui s'était couché !

Arriva le fameux jour du Grand Prix, le jour où la moitié de la ville se mobilise pour se ruer à Longchamp, avec le même emportement que la tourbe romaine, jadis, au Colisée. Que de pauvres diables, jaloux des heureux du siècle, aventurent

ce jour-là toutes leurs économies sur le dos d'un cheval dont ils savent à peine le nom, et perdent en trois minutes l'argent qui les eût fait vivre une année entière !

Mme de la Saulaye savait que sa sœur de Miramar présidait, ce jour-là, une " fête de famille " dans une école professionnelle de la banlieue. Frécourt devait l'y accompagner.

Elle se rejeta sur les Bénamont, et se rendit avec eux à Longchamp. Mais les bavardages insipides et fastidieux de Josette l'horripilèrent bientôt. Elle regretta d'être venue là. Elle ne jouait jamais. Le délire de la foule la laissait froide. Cette journée lui parut odieuse.

Elle avait promis de dîner chez les Pervençhères. Le courage lui manqua au dernier moment. Elle prétextait une migraine contractée aux courses, et envoya un exprès à son frère chez les Miramar où il devait finir la journée, pour le supplier de venir la voir avant la nuit.

Elle se fit servir un potage dans sa chambre, se jeta sur sa chaise longue et attendit, assez nerveuse. René lui tiendrait-il rigueur de leur discussion de l'autre jour ? Elle l'espérait vers 9 heures du soir ; à 10 heures, il n'était pas arrivé encore. Elle allait sonner sa femme de chambre pour la déshabiller, quand le timbre d'entrée de l'hôtel retentit, à la fin, de deux coups sonores.

Frécourt parut en tenue de soirée, un peu pâle, s'excusant de son retard involontaire.

Madeleine demanda :

— Vous avez donc dîné plus tard que de coutume, chez Anne ?

— Nous n'avons dîné qu'à huit heures et demie.

Elle ne s'inquiéta pas de savoir pourquoi ; elle se mit à parler des courses, dit qu'elle s'y était ennuyée à périr, et raconta que Blainville avait gagné cinquante louis sur un cheval dont personne ne voulait.

— Quelle chance, hein ! s'écria-t-elle.

— La chance des uns, aux courses, est faite de la déveine des autres ! répliqua Frécourt.

— Pourquoi dis-tu cela ? C'est connu !

— Parce que je viens de toucher du doigt cette vérité navrante.

— Qu'est-ce qui t'est arrivé ?

— Ah ! c'est tout une histoire, et qui t'assommera peut-être !

— Non, je t'en supplie, raconte !

Il rapprocha son fauteuil et commença :

— Tu sais bien la petite rue transversale qui coupe le boulevard de Courcelles, à proximité de l'hôtel des Miramar ? Il y a là quelques boutiques, une de tapissier, entre autres.

— Parfaitement, je la connais.

— Cette boutique, poursuivit Frécourt, est tenue par une digne veuve appelée Mme Germain, qui l'exploite avec ses filles. Cette veuve possède un fils, à la vérité ; mais ce fils n'est qu'un paresseux et un joueur. Il fréquente tous les bars où se rassemblent les gens de courses, il se fait donner des " tuyaux " moyennant finances, et ne rêve que paris extravagants. Aujourd'hui, ce malheureux, pour parier, se trouvant à court d'argent, a forcé la caisse de sa mère, enlevé toutes les économies de la pauvre femme, et a été les placer sur un cheval absurde, comme celui de Blainville. Mais, à cette différence près, que le cheval du fils Germain n'a pas fait cent mètres. Quand ce garçon s'est vu perdu, il a pris un fiacre fermé, lui a donné l'adresse de sa maison, et s'est tiré bêtement un coup de revolver dans la tête. On l'a cru mort ; il n'avait que la mâchoire fracassée ; mais s'il en revient, il sera défiguré pour le restant de ses jours. Quand les Miramar sont rentrés de leur expédition, leur voiture a passé devant la boutique en question ; ils ont vu le rassemblement, ils sont descendus pour porter secours à la malheureuse mère et à son indigne fils. Le duc avait parfois employé ces gens. Il savait, par le curé de sa paroisse, en quelle estime devait être tenue cette pauvre femme. Il lui a, séance tenante, avancé dix mille francs pour faire face à ses engagements de la fin du mois. C'est une façon de faire la charité aussi bonne qu'une autre. Et, si nous avons diné en retard, tu vois que ce sont pourtant les courses qui en sont la cause, quoique nous n'y ayons pas mis les pieds pour notre compte.

Il souriait tristement. Madeleine détourna les yeux.

XI

Les Miramar possédaient, aux environs de Deauville, une grande propriété où ils passaient régulièrement trois mois, avant de se rendre en Béarn pour la saison des chasses.

L'habitation était charmante, bâtie dans le style classique des chalets normands, avec d'immenses toits d'ardoises retombant sur des balcons ouvragés et des échevèlements de plantes grimpanes s'enroulant autour des croisées à petits

carreaux. Les Miramar y recevaient toujours quelques amis, mais en assez petit nombre, et deux ou trois fois de suite seulement, à cause du voisinage de Paris qui leur permettait de faire ainsi, facilement, un plus grand nombre de politesses.

Mme de la Saulaye seule y restait généralement une quinzaine, en quittant Paris, dans le courant de juin, avec son fils et l'abbé Mathieu.

La marquise de Prauthoy n'y venait jamais.

Donc, dès après le Grand Prix, suivant leur habitude immuable, le duc et la duchesse transportèrent leurs pénates à Deauville. Beaucoup de gens, à présent, prolongent indéfiniment la saison à Paris, ne pouvant s'arracher du pavé de bois, pour brûlant et empestant soit-il à cette époque, mais les Miramar avaient le mauvais goût de lui préférer encore les ombrages de leur parc et la brise de la Manche.

Frécourt s'était installé en même temps qu'eux. Comme il ne comptait pas chez sa sœur, on l'avait casé, en compagnie de son fidèle soldat, dans une aile en retour des communs, où il pourrait s'isoler à sa guise, quand les invités de sa famille ne lui agréeraient point.

Madeleine arriva huit jours plus tard. Elle amenait avec elle son fils, le précepteur de celui-ci, et sa soubrette Céline.

Elle apparut un soir, toute souriante, habillée à ravir, et tellement en beauté, que tout le monde en fut ébloui. Le duc de Miramar ne put s'empêcher de crier :

— Ma sœur, vous illuminez ma maison !

On l'installa dans sa chambre accoutumée, une vaste pièce ayant vue sur la mer au travers des grands arbres. L'ameublement d'érable venait du Canada. Les tentures étaient claires. Et, partout, sur la cheminée, sur la commode, sur les tables, une profusion de roses multicolores s'étaient, embaumantes. Madeleine avouait souvent que nulle part elle ne se trouvait plus agréablement qu'en ce délicieux logis. Mais la présence de son frère, cette année-là, doublait son plaisir, ajoutait un charme nouveau à la bonne vie de famille sous le toit des Miramar.

Là, pas d'importuns, pas d'agités ; des heures de repos régulières, des occupations paisibles, d'intéressantes causeries, une atmosphère affectueuse et honnête. Et jamais de pose !

Le petit de la Saulaye, lui, ne se tenait pas de joie parce que son oncle René allait enfin le mettre à cheval. Les petites de Miramar possédaient à Deauville un poney très sûr qu'elles attelaient sur une petite charrette pour se promener partout

avec lui. Frécourt le réquisitionna pour donner les premières leçons à son neveu sous les regards attendris de Madeleine.

La joie de l'enfant débordait. Il fallait le voir " sauter à cheval et à terre " au commandement de son capitaine et " marcher au pas " bien sagement, mais si bouleversé de bonheur que son petit cœur battait la chamade sous sa veste de marin.

— Compliments, Madeleine, dit la duchesse avec un sourire. La position du petit est parfaite. Il montera joliment bien !

— Ce n'est pas de son père qu'il tient cela, répondit Madeleine à voix basse. Il n'a jamais été cavalier !

— Fasse le ciel ! s'écria la duchesse, qu'il ne tienne jamais rien de son père ! Mais je crois que nous n'avons pas besoin d'avoir peur : ton fils est exactement ton portrait, Madeleine.

Elle n'en dit pas davantage. Mme de la Saulaye soupira. Le duc lui avait appris le matin une nouvelle frasque de son mari arrêté par la police brésilienne, au milieu d'une bande de contrebandiers. L'homme, le gentilhomme qui lui avait donné son nom, se trouvait actuellement dans un cachot, avec un ceil poché et deux dents de moins, en compagnie de matelots ivres et de nègres marrons.

Madeleine demanda seulement :

— Le sait-on à Paris, j'entends dans le public ?

— Non, répondit le duc. On ne le sait pas. C'est le préfet de police qui m'a prévenu officieusement.

— Alors, déclara froidement Madeleine, ça m'est égal !

Le sculpteur Longin arriva le soir, ayant annoncé une visite de quarante-huit heures à peine ; mais les quarante-huit heures écoulées, il ne parla plus de départ, car une idée soudaine venait de germer dans sa cervelle féconde d'artiste, une idée obsédante, à laquelle il ne résista pas.

— Mme de la Saulaye, supplia-t-il, laissez-moi faire votre tête. Là-bas, dans mon pays, la compagnie de carabiniers de ma bourgade natale me persécute pour doter sa chapelle d'une sainte Barbe. Où trouverais-je un plus noble type que le vôtre, pour personnifier la fille de l'indigne Dioscore ? Vous m'inspirez. Madame, je vous en conjure, laissez-moi essayer de vous canoniser !

Il riait, mais ses mains tremblaient d'impatience.

Un peu gênée, Mme de la Saulaye se tourna vers la duchesse de Miramar :

— Si ma sœur n'y voit pas d'inconvénient ? dit-elle.

— Je n'en vois aucun ! répondit Anne.

Longin, transporté, télégraphia aussitôt à Paris pour se faire expédier le matériel nécessaire à l'exécution de son projet. Dès le lendemain matin, il s'organisa un atelier dans une chambre de domestique, pourvue d'un large vitrail au plafond. Et, tant que son matériel n'arriva pas, il se montra nerveux, fiévreux, insupportable en somme.

Enfin le maître put se mettre à l'œuvre. Anne et Frécourt assistaient à la première séance ; elle, un ouvrage de broderie à la main ; lui, fumant des cigarettes et bavardant. Madeleine paraissait de très belle humeur. Une femme est toujours flattée de l'admiration qu'elle inspire. Et puis la pose n'était pas fatigante avec un pareil artiste, car Longin cherchait plus à rendre l'expression de son modèle, que l'exactitude absolue de ses traits.

C'était une chose curieuse que de le voir travailler. Le maître ne se laissait pas souvent surprendre dans son atelier de Paris. Il avait la pudeur de son génie et de son effort, chose bien rare de nos jours. Frécourt bientôt cessa de parler pour l'examiner mieux. La duchesse laissa tomber sa broderie, ne pouvant plus détacher ses yeux du spectacle inattendu qui leur était offert, perdue dans la contemplation de cette puissante création artistique.

Longin, les lèvres serrées, le regard fixe, très pâle, travaillait avec emportement. Et, sous ses mains vigoureuses, l'argile prenait figure, s'animait, se divinisait miraculeusement. Le temps fuyait, nul ne s'apercevait de son cours ; ni les acteurs, ni les témoins du drame ne sentaient la fatigue. Quand Madeleine, involontairement, remuait un peu trop, Longin lui criait, d'une voix de rêve :

— Une minute, encore une minute, par grâce !

Et la jeune femme retombait machinalement dans la pose, La nuit arrivait. Longin travaillait toujours.

Mais, très doucement, la porte glissa sur ses gonds. Quelqu'un entra qui s'arrêta de saisissement dès le seuil. Longin tourna la tête et il vit le duc de Miramar qui le regardait avec des larmes d'admiration dans les yeux.

Alors il se leva chancelant, épuisé, et il vint tomber dans les bras de son ami. L'héroïne rêvée palpait dans l'argile. Eclosé du cerveau de l'artiste, elle venait de jaillir de ses doigts, au souffle de son génie.

Longin, ce soir-là, fut incapable de se présenter à table. Il dut aller se reposer dans sa chambre, et ne put reparaitre que le lendemain matin à déjeuner, après une longue promenade en

mer, par une houle des plus dures. Il avait coutume de dire :

— La tension des nerfs ne peut se remettre que par le travail des muscles.

Madeleine, elle aussi, quoique à un degré moindre, ne laissait pas que d'éprouver un besoin maladif de mouvement à la suite de cette première et capitale séance de pose.

La duchesse exigea qu'elle se rendit à Trouville, en voiture découverte, avant de se remettre à la besogne. Elles y rencontrèrent Blainville qu'elles ramenèrent dîner, et qui leur conta les dernières nouvelles de Paris :

— Figurez-vous que Mlle de Chanteuil, la jolie Mlle de Chanteuil, vous savez bien, vient d'entrer au couvent des Petites Sœurs des Pauvres ! Une héritière pareille, et par le temps qui court, encore ! C'est de la folie pure !

Mme de Miramar se récria :

— Mais si c'est sa vocation !

Blainville, dont le patrimoine était fort écorné, ne se laissa pas convaincre. Il aurait trouvé sans doute cette jeune personne beaucoup plus sage de l'épouser.

La duchesse ne put arriver à lui faire comprendre que Mlle de Chanteuil ne devait rien à personne, et avait bien le droit de disposer de sa vie à sa guise, quoi qu'en pût dire le monde.

Madeleine posa en rentrant, et reposa le lendemain, et ainsi de suite, les séances de travail entremêlées de longues promenades, pour remettre les nerfs par l'éreintement des muscles.

Un jour, le duc emmena l'artiste et le modèle ensemble, en auto, jusqu'à Rouen, où ils visitèrent Saint-Ouen et Saint-Maclou. Mme de la Saulaye, jusqu'alors, ne s'était point avisée des attraits de l'archéologie ; mais les explications si curieuses des deux hommes de science qui l'accompagnaient, l'enchantèrent. Elle dit en entrant à Frécourt :

— Comme Miramar et Longin sont autrement agréables à fréquenter que les Bénamont, Pervenchères et Saint-Gratien ! A la bonne heure, voilà des hommes ! Les autres ne sont que des pleutres, ma parole ! Tu as raison, René, les gens que je vois à Paris n'en valent pas décidément la peine !

On reçut une lettre de la marquise de Prauthoy ce jour-là. Elle mandait qu'elle était fort occupée par la préparation des enfants de son village à la Première Communion, et s'étendait longuement sur les difficultés résultant du départ des Sœurs de sa paroisse. Elle terminait son épître en souhaitant le bonjour à toute la maisonnée, et spécialement à Madeleine de la Saulaye.

Longin, le jour suivant, contrairement à son habitude, voulait travailler dès la matinée, assurant que le temps tournait à l'orage et que l'électricité ambiante le *crisperait* trop, plus tard. On accéda aussitôt à son désir. Mais l'heure du déjeuner arriva, sans que l'orage annoncé parût se rapprocher de Deauville.

C'était le jour de la duchesse. Le duc allait se rendre à Trouville, pour y assister à un concert de charité. Les enfants se proposaient une excursion en bande, à la fête d'un village voisin.

— Moi, dit Longin, je vais m'enfermer dans ma chambre, et tâcher de me reposer un peu, car ce maudit orage approche et me fait un mal de chien.

Mme de la Saulaye resta un moment à causer avec sa sœur, puis elle remonta aussi, dans l'intention de mettre sa correspondance à jour. Elle écrivit plusieurs lettres insignifiantes, à des personnes plus insignifiantes encore. Puis, légèrement écœurée de cette besogne, elle ouvrit la fenêtre, vit l'horizon s'assombrir et pensa :

“ Longin avait raison, tout de même : l'orage approche. Oh ! qu'il fait chaud ! S'il pouvait pleuvoir seulement ! ”

L'idée lui vint qu'elle trouverait peut-être un peu de fraîcheur sur la falaise, au bout du parc. Elle se coiffa d'un chapeau de jardin et descendit sans hâte, en se dirigeant vers la falaise, par le long chemin, au travers de la futaie.

Elle allait lentement, fredonnant à mi-voix, quand au détour d'une allée, inopinément, elle rencontra son frère, se promenant avec un prêtre qu'elle ne connaissait pas.

Elle s'arrêta, interdite.

Frécourt, très simplement, présenta son compagnon :

— Le Père de Parroy, mon ancien camarade aux dragons, en partance pour l'Angleterre, pays de la liberté.

Le Père salua la jeune femme, avec la parfaite aisance d'un homme du monde, sous la soutane.

Mme de la Saulaye demanda par politesse :

— Vous embarquez-vous bientôt, mon Père ?

— Demain soir, Madame.

— Vous ne regretterez sans doute pas beaucoup votre patrie ?

— Je vous demande pardon, Madame, je la regretterai infiniment !

Mme de la Saulaye sourit.

— J'imagine pourtant, mon Père, que le gouvernement de

notre république ne doit pas jouir de toutes les sympathies de votre ordre ?

— Mon Dieu, Madame, si je ne craignais pas de tomber dans la banalité, je vous répondrais que les peuples ont toujours les gouvernements qu'ils méritent ! A qui la faute, si tous ces coquins sont arrivés au pouvoir ?

Madeleine regarda son frère. La théorie de ce prêtre, c'était la théorie de René, celle qu'il avait développée si longtemps à ses oreilles distraites. Elle présentait ce qui allait suivre.

Frécourt dit lentement :

— Nous sommes devenus des lâches, dans notre monde !

Le Père de Parroy répliqua :

— Notre société française est en train de tomber en décomposition, comme la société byzantine aux derniers jours de l'empire d'Orient ; nous ne pensons plus qu'à jouir grossièrement de l'existence, à festoyer, à danser, à nous parer de vêtements somptueux ; nous érigeons dans nos demeures de nouveaux autels au Veau d'or ; et, tandis que les grandes puissances européennes, autour de nous, discutent la paix du monde, nous ne savons plus que nous passionner pour la lutte des *bleus* et des *verts*, dans les courses de nos hippodromes !

Un silence tomba. Les trois interlocuteurs allaient à petits pas sous la charmillle, sans se regarder, les hommes très graves, la jeune femme agitée d'un pressentiment étrange.

Et, à mesure qu'ils avançaient dans le parc solitaire, le silence augmentait à l'entour, un silence pesant des choses, où dormaient les bestioles, où les feuilles pendaient inertes, où, de la terre surchauffée, s'élevait une buée moite et lourde qui estompait en grisailles les lointains.

Madeleine, oppressée, prononça :

— Vous êtes d'ur pour les vôtres, mon Père !

— Madame, j'ai été de ceux-là dont je parle. Votre frère vous contera mon histoire. Une très grande douleur m'a jeté dans les bras du bon Dieu ! Ah ! combien je bénis aujourd'hui cette main charitable de la Providence qui m'a frappé !

Madeleine frissonna.

— Heureux, dit-elle, ceux qui peuvent se glorifier de leurs blessures !

— Plus heureux, Madame, répliqua le prêtre, ceux dont Dieu seul peut mesurer les plaies !

Soudain, à ce moment, l'orage prévu éclata sur leurs têtes. De larges gouttes d'eau tombèrent, sous lesquelles ils s'arrê-

tèrent, surpris. Un grondement de tonnerre, à l'ouest, roula lourdement sur la mer.

René, sortant de sa rêverie, dit à ses compagnons :

— Nous n'aurons pas le temps de rentrer au chalet avant la tempête. Il y a ici près une cabane rustique. Allons nous y réfugier.

Et il les entraîna rapidement sous bois, vers la légère construction couverte en chaume, tandis que le vent, faisant rage, ployait tous les arbres aux alentours.

Madeleine, essouffée, se laissa glisser, en arrivant, dans un fauteuil d'écorce. Frécourt présenta un autre siège à son ami. Mais le Père de Parroy, sans le voir, poursuivant le cours de ses pensées, continua de se promener en long et en large dans l'étroit espace, monologuant comme pour lui-même :

— Oui, bien heureuses les âmes dont le monde n'est pas capable de comprendre les douleurs. Celles-là sont marquées du sceau divin. Dieu se les réserve pour de grandes choses. *Elles ne sont pas faites pour les joies de la terre.*

Madeleine ferma les yeux. Tout lui semblait tourner autour d'elle. En de certaines minutes décisives de la vie, l'existence entière d'un être humain se concentre en une pensée unique. Avec une insondable acuité, à ce moment-là, Mme de la Saulaye sentit le vide horrible où se débattait son âme, le gouffre sans fond où se perdent les êtres qui ne connaissent plus Dieu.

Cependant, pour rien au monde elle n'eût osé avouer à ce prêtre : le langage que vous me tenez, je ne le comprends point. Ces théories que vous développez, elles ne sont pas les miennes. Je ne partage plus votre foi. Comme l'ange rebelle, parce que le Seigneur m'a éprouvée, je ne veux plus le servir !

Au-dessus de l'éroulement de ses croyances, la force de l'habitude la retenait encore dans les formes usuelles de la correction mondaine.

Se contraignant visiblement, elle répondit au Père :

— Ces âmes généreuses doivent être bien rares, dans notre monde ?

— Beaucoup moins que vous ne le supposez, Madame, et j'en connais qui s'ignorent, jusqu'au jour où sonne pour elles l'heure de la grande bataille.

Elle n'osa plus rien dire et demeura silencieuse, tandis que le Père continuait de parler sur les devoirs des riches, sur la perte des temps des oisifs, et sur le compte rigoureux que Dieu demanderait un jour à tous ses "mauvais serviteurs,"

Cependant Frécourt, debout devant la porte vitrée, le front

appuyé contre les croisillons de plomb, les bras joints sur la tête, regardait tomber les torrents d'eau sous lesquels disparaissaient les masses épaisses des bois. Ses lèvres remuaient imperceptiblement, comme s'il priait tout bas.

XII

Le salon de la duchesse de Miramar était plein de monde, quand l'orage éclata au-dessus de Deauville. Deux ou trois personnes arrivèrent, trempées, en voiture découverte. Aucun des visiteurs n'eut l'idée de s'en aller par une tourmentée pareille. Et, comme la bourrasque passée vite, une petite pluie persistante parut s'établir, il y eut des conciliabules, des arrangements de toutes sortes pour le retour, un va-et-vient de transports organisés au milieu d'un tumulte inévitable.

Mme de la Saulaye en profita. Elle monta rapidement chez elle en rentrant de sa singulière promenade, se changea en un tour de main, et reparut au salon, presque inaperçue dans le tapage, et sans attirer l'attention de sa sœur qu'elle redoutait par-dessus tout. Car les paroles de ce religieux, partant pour l'exil, avaient causé en son âme un trouble dont elle sentait bien que son visage devait refléter encore les angoisses. Mais Anne, heureusement, ne s'occupait point d'elle. On faisait avancer les voitures, et rabattre les capotes. Les femmes s'y entassaient, avec des petits cris joyeux, sous la pluie tenace et fine. Les chevaux pointaient, les machines trépidaient. Tout démarrait brusquement, dans le sable épais des allées bordées d'orangers et de lauriers roses.

Quand toutes les belles dames furent parties :

— Et toi, Madeleine, demanda la duchesse, tu n'as pas été mouillée, j'espère ? N'étais-tu pas dans le parc, tout à l'heure ?

Madeleine tressaillit, et le visage obstinément tourné vers le bow-window, comme pour contempler jusqu'au bout de l'avenue la dernière capote de la dernière voiture, elle répondit à voix basse :

— Non, je n'ai pas été mouillée, merci. J'ai rencontré René, qui se promenait avec le Père de Parroy. Ils m'ont emmenée dans la cabane des enfants, où je suis restée avec eux jusqu'à la fin de la bourrasque.

— Ah ! le Père de Parroy était-là ! s'écria la duchesse. C'est un grand ami de notre frère, et l'un des plus saints religieux que je connaisse. Mon mari et moi comptons avoir l'honneur d'aller l'embarquer demain.

Longin arriva sur les entrefaites, triomphant d'avoir vu si bien se réaliser ses prophéties météorologiques. Madeleine s'assit à contre jour, et tint à peu près sa place dans la conversation jusqu'au dîner.

Mais lorsqu'il lui fallut affronter les quarante-huit bougies des lampadaires de la table, tous les convives purent constater les ravages inattendus de sa physionomie mobile, éblouissante encore quelques heures auparavant,

Ce n'était pas sans un prodige d'énergie qu'elle paraissait en public, ce soir-là ; jamais, même le jour où elle avait découvert l'assassinat commis par son mari, jamais elle n'avait souhaité plus ardemment se cacher à tous les regards, s'enfermer dans la solitude, pour y sangloter à son aise, comme la fille de Jephté, sur le sacrifice de sa vie. Mais elle ne l'avait pas voulu. Elle avait tenu à paraître en tenue de soirée devant les invités de sa sœur, aussi semblables à elle-même qu'elle le pouvait, pour tromper les autres, pour étouffer son propre cœur prêt à éclater sous l'effort. Comme un glas fatal, inéluctable, l'écho des paroles du Père tintait et retintait à ses oreilles : " Il y a des âmes qui ne sont pas faites pour les joies de la terre ! "—Elle était de celles-là ! Si le Père le lui avait dit, c'est qu'il le savait bien ! Jamais elle ne tremperait ses lèvres dans cette coupe du bonheur humain que goûtaient tant de femmes autour d'elle, sa propre sœur en première ligne ; mais elle traînerait jusqu'à ses derniers jours le poids écrasant de sa solitude ; et l'amer désenchantement de son cœur l'empoisonnerait jusqu'à la mort.

Obsédante, la pensée du divorce possible revenait hanter son esprit. Nul doute que les tribunaux ne lui donnassent raison, et quelle joie profonde elle éprouverait de se sentir libre ! Oui, mais que de désagréments après ! D'abord, la rupture inévitable avec les Miramar, peut-être aussi avec toute la famille de Saint-Gratien ; car, en somme, le divorce n'est pas encore entré dans les mœurs de la noblesse française. Et puis, et surtout, quelle situation cet esclandre créerait à son fils ? Cet enfant ne la jugerait-il pas un jour, ne lui reprocherait-il pas sa conduite ?

Toutes ces pensées se croisaient, se heurtaient douloureusement dans la tête de Madeleine, tandis que, placée à table entre son beau-frère et un officier des horse-guards, il lui fallait non manger, heureusement, mais parler, affecter de sourire, de s'intéresser aux menus racontars de Trouville-Deauville.

On s'occupait beaucoup d'une jeune et jolie femme, portant

un nom connu dans l'histoire, qui était en train de se créer une merveilleuse réputation d'actrice. Elle excellait, disait-on, dans les rôles de soubrette. Et les journaux mondains à images répandaient à profusion dans le public son effigie plus ou moins caricaturale, chose dont elle éclatait de joie.

Longin se tordait de rire en en parlant. Le horse-guard trouvait cela shocking.

La duchesse dit gravement :

— Si le malheur voulait qu'une de mes filles perdit assez, un jour, le respect de sa personne pour s'abaisser jusque-là, je la renierais publiquement et je cesserais de la voir !

Blainville s'exclama. Mais la duchesse, sans se démonter, continua imperturbablement :

— Ce sont ces mœurs-là, ces mœurs de foire, passez-moi le mot, qui nous disqualifient aux yeux de l'Europe. Tandis qu'on expulse nos religieux, qu'on menace nos prêtres, qu'on s'apprête à dépouiller nos morts, au lieu de prendre le deuil, comme nous le devrions, en conscience, nous nous travestissons pour jouer des farces sur les tréteaux, et quelles farces ! C'est honteux !

Le horse-guard répondit, avec une extrême politesse, qu'il y avait de nobles exceptions en France, et qu'il y connaissait, pour sa part, certaines femmes qui feraient honneur au plus haut *peerage* du Royaume-Uni. C'était assurément le compliment le mieux senti qu'il pût leur faire.

Mme de la Saulaye ne dit rien. La jeune femme en question, elle la fréquentait familièrement. Pour elle-même, si elle ne jouait pas la comédie en public, c'est que sa situation particulière la forçait à plus de réserve. Mais, sous la garde d'un mari responsable, n'aurait-elle pas aimé aussi à s'exhiber glorieusement sur les planches ? Cette pensée la fit rougir.

Son frère, en face d'elle, la regardait attentivement. Il avait peu parlé depuis le commencement du repas, et semblait, selon l'expression de Longin, " être rentré dans sa coquille." Cependant, Frécourt éleva la voix pour dire :

— Dans le pays sauvage d'où je viens, les femmes des chefs se croiraient déshonorées d'être confondues avec les danseuses et les joueuses d'instruments.

Cela fit dévier la conversation sur l'Afrique.

Après le dîner, et tandis que les invités s'agitaient autour de la cafetière, Mme de la Saulaye jeta une mantille sur ses épaules et descendit lentement les degrés du perron. La tête lui tournait. Elle respira profondément. L'air était redevenu

frais, le ciel très pur. Une multitude infinie d'étoiles scintillaient au firmament. Une petite brise, venue du large, ondulait à peine les taillis proches, et, par-delà les bruits confus de la ville, l'écho arrivait, distinct, du grand halètement du flot.

Madeleine, instinctivement, joignit les mains.

Derrière elle, un pas se rapprochait. Elle tressaillit. Son frère, doucement passa son bras sous le sien :

— A quoi songes-tu, Madeleine ?

— A l'inutilité de ma vie ! répondit-elle sans hésiter.

Frécourt ne parla pas tout de suite. Si Mme de la Saulaye l'avait regardé, elle l'aurait vu tressaillir. Mais elle regardait au loin la ligne miroitante des eaux. Quand il parla, il dit :

— Péchés avoués est à moitié pardonnés, ma sœur. Puisque tu connais le mal, portes-y remède !

— Et comment ? s'écria-t-elle avec violence.

— En faisant le bien pour l'amour de Dieu !

Elle se calma tout à coup, posa la main sur le bras de son frère, et lui dit, la voix basse :

— Ecoute : Prie pour moi si cela te plaît ; mais ne me parle pas de ces choses. Le Dieu que tu adores m'a trop fait souffrir : je ne veux plus le connaître !

Et, quittant brusquement son frère, elle rentra dans la maison.

Ils ne se revirent pas de la soirée. Frécourt passa au billard. Madeleine fit de la musique avec une nervosité qui n'échappa point à l'oreille avertie de sa sœur. Mme de Miramar devina une escarmouche, mais n'essaya point de provoquer une confiance qu'assurément ne lui aurait pas faite Madeleine.

Quand les hôtes du chalet se trouvèrent réunis, le lendemain à déjeuner, on remarqua l'extrême pâleur de Mme de la Saulaye. Longin, qui n'avait rien d'un diplomate, lui demanda tout net si elle était malade. Elle répondit qu'elle avait la migraine. Cela le mit de mauvaise humeur, parce qu'il comprit bien qu'elle ne voudrait pas poser ce jour-là.

Les Miramar et Frécourt parlèrent de leur voyage au Hâvre, où ils allaient embarquer le P. de Farroy.

— J'irai avec vous, déclara Longin. Ça me promènera !

On attendait peut-être une déclaration semblable de Mme de la Saulaye ; mais elle annonça, au contraire, qu'elle allait se rendre à Trouville pour des emplettes.

Quand les voyageurs rentrèrent assez tard dans la soirée, elle ne leur demanda point de nouvelles du P. de Parroy. Elle avait repris son masque d'indifférence, qu'elle ne devait plus quitter.

XIII

Quelques jours plus tard, Mme de la Saulaye arrivait en Anjou dans la terre qui portait son nom.

C'était une vaste construction de la Renaissance, au milieu d'un grand parc fourmillant de chevreuils. Le fils de Madeleine raffolait de cette belle demeure seigneuriale dont il se sentait déjà presque le maître, en l'absence de ce père qu'il ne connaissait point. Il s'intéressait aux gens et aux bêtes du domaine. Il s'apprenait à la culture. Accompagné et encouragé par l'abbé Mathieu, il parcourait le pays, entraînait dans les chaumières, arrêtaient les paysans dans les champs pour causer avec eux, et trouvait le moyen de se faire adorer de tout le monde.

Sa mère appréciait moins la Saulaye. D'abord, cette terre lui venait de son mari, et c'était la meilleure raison pour qu'elle lui fût odieuse. Et puis, elle s'y ennuyait. Il n'y avait guère de voisinage, et le voisinage ne la séduisait point. Elle ne pouvait y recevoir que peu de personnes, et jamais d'hommes seuls à cause de sa situation si fautive. Enfin ces grandes pelouses, ces grands arbres, toute cette monotonie paisible de la campagne l'attristaient affreusement. Elle n'était jamais pressée d'arriver à la Saulaye, et trouvait toujours de bons prétextes pour y retarder son apparition d'une semaine ou deux.

Mais, dans le cas présent, combien cet isolement lui fût-il plus à charge ! Sortant de l'atmosphère familiale du foyer des Miramar, un froid mortel la saisit au cœur. Toute l'horreur de sa situation lui apparut plus intense, mille fois plus affolante qu'au milieu d'un tourbillon mondain. Et puis, maintenant que le loisir de la réflexion ne lui manquait plus, ressassant indéfiniment les mêmes pensées dans son esprit, ces pensées décevantes tournaient à l'obsession. Parfois, elle venait à se demander si elle ne tournait pas à la folie.

Elle passa trois ou quatre jours affreux. Même le gentil bavardage de son fils lui était à charge. L'enfant parlait continuellement de son oncle René, répétait ses propos, essayait de se conformer à ses conseils.

— Mon oncle René m'a dit d'être bien poli avec les pauvres gens de la campagne, et d'apprendre à connaître les plantes pour les soigner, M'sieu l'abbé me les montre. Dites, maman, vous les connaissez, vous, les plantes ?

— Non, pas très bien, mon chéri, j'ai oublié !

L'enfant reprit :

— Un jour, au chalet, j'ai vu ma tante Anne qui pensait un chemineau. Si vous saviez quelle vilaine écorchure il avait au bras ! Et ma tante arrangeait ça si bien !

Il se tut, et sembla réfléchir. Et Madeleine comprit que son fils devait se demander : pourquoi maman ne panse-t-elle pas les plaies des chemineaux comme ma tante Anne ?

L'abbé Mathieu, adroitement, détourna la conversation, ramena les idées de son élève sur la question cheval, qui le passionnait.

Guy avait mordu à l'équitation avec trop de plaisir pour ne pas y revenir avec ardeur. N'ayant plus son oncle René sous la main, il recourut à sa maman. Le petit garçon, ne demandait pas souvent quelque chose ; mais sa tenacité, à l'occasion, devenait insupportable.

Madeleine, énervée, finit par lui répondre :

— Si tu ne me parles plus de cheval d'ici à la fin de la semaine, nous irons ensemble en acheter un à Dinard la semaine prochaine. Le cousin Blainville y est : nous le chargerons de le choisir.

Et l'enfant tint consciencieusement sa langue.

Madeleine l'emmena donc à Dinard, quelques jours après, laissant l'abbé Mathieu tout seul à la Saulaye.

Dinard battait son plein. On retrouva mille connaissances.

Mais ces cavalcades n'occupaient que quelques instants dans la journée, et les soirées surtout paraissaient interminables à Mme de la Saulaye.

Elle s'avisait d'inviter, pour une huitaine, deux vieilles demoiselles de ses parentes, qui habitaient, avec leur mère octogénaire, un assez pauvre manoir à l'autre extrémité de la province. Elle ne les invitait pas souvent ; mais, dans son état d'esprit, ces vieilles demoiselles lui paraissaient devoir être d'excellents dérivatifs à ses tourments. Celles-là, du moins, ne lui feraient sûrement pas la morale.

Dix fêtes en quarante-huit heures occupèrent Mme de la Saulaye, sans l'amuser ni la distraire. Elle avait espéré s'étourdir ; elle n'y parvint pas, et brusqua son départ à l'extrême satisfaction de son fils, qui, pourvu de l'objet de ses rêves sous la forme d'un joli poney gris, ne demandait plus qu'à l'emmener au plus vite, en Anjou.

(A suivre)

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Il y a bientôt six mois, nous avons proposé à nos lecteurs la formation d'une société dont le seul but serait de donner à notre REVUE le développement nécessaire à l'efficacité de l'œuvre qu'elle a entreprise. Beaucoup de nos amis ont répondu avec enthousiasme à l'appel que nous leur faisons et il n'est pas trop tôt, assurément, pour que nous leur en témoignions publiquement toute notre reconnaissance.

Mais notre société, si elle peut déjà se flatter de précieuses adhésions, n'a pas encore terminé son organisation et elle offre encore un champ assez vaste au zèle de ceux qui s'intéressent à notre œuvre et partagent avec nous le désir de la voir grandir et prospérer. Aux adhésions déjà reçues nous voulons en ajouter de nouvelles, à la collaboration puissante de ceux qui nous ont déjà fait l'honneur de se grouper autour de nous, nous espérons voir s'ajouter une collaboration plus étendue et, partant, plus efficace. Et, cette fois encore, nous comptons bien que les événements vont nous donner raison.

Dans ce but, nous publions, dans les quelques pages qui vont suivre, les documents que nous avons déjà adressés à quelques uns de nos lecteurs, les priant de s'intéresser à "la société en formation" qui leur a déjà été clairement désignée, les priant, en même temps, de contribuer à un succès qui doit nous être, à tous, également profitable.

Nous y ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avons consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

vouliions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son coté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Et pourtant, c'est ainsi que, comptant l'un sur l'autre, nous avons pu atteindre et même doubler le cap de la première année, fatal à tant de publications, que nous avons pu obtenir ce résultat sans toucher au récif dangereux du déficit, et cela malgré les embarras nombreux venus de toutes parts. On pourra juger de la façon dont notre barque a été conduite en consultant l'état suivant qui comprend les opérations financières de notre première année :

RECETTES :

Abonnés réguliers	\$ 848.00
Vente au Numéro, Canada : 4300 Nos. à 15 cents..	643.00
“ “ “ Etat-Unis, 3820 Nos. à 20 cents	764.00
Annonces payées	260.00

2,515.00

Il reste encore à payer :

Par des abonnés retardataires	96.50
Sur des contrats d'annonces	220.00

2,831.50

Imprimeur, pour les 12 mois	\$1,423.85
Timbres pour affranchissement de la Revue et de circulaires, circulaires, &c	457.45
Commissions aux agents de journaux, &c..	814.64
	<u>2,695.94</u>

Surplus

	\$ 135.56
--	-----------

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore

présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connaît cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui atteint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolument sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de \$15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptons surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la première, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANÇAISE DANS L'ÉGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'années, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de pro-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'intéressa vivement aux choix du premier évêque d'Halifax!

NOTRE SOCIÉTÉ

gramme chers à la REVUE : L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris !

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national ; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auriaient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

J. A. LEFEBVRE.

Québec, août 1909.

A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE* et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont $\frac{1}{4}$, soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de LA REVUE, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

“ Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares.”

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer LA REVUE dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-LAFLAMME,

J. A. LEFEBVRE,

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Société anonyme (en formation) au capital de
VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE
ACTIONS DE VINGT PIASTRES.

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier
Postal, Québec.

Je, soussigné, (1)
demeurant à
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation,
et vous prie de m'inscrire pour (2)
actions de, et m'engage à verser le
premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la
souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le
solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'adminis-
tration.

A le 19....

Signature :

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
207 RUE ST-JEAN, QUÉBEC.

(1) Nom, prenoms, profession.
(2) Nombre

Un éloge du Grand Tronc

Le "Times", de Londres, du 4 février publie un article où l'un de ses correspondants voyageurs décrit un tour d'Amérique. Cet article contient le paragraphe suivant :—

"Le voyage de beaucoup le plus agréable que j'aie fait jusqu'ici en Amérique, est celui de Montréal à Toronto sur la ligne du Grand Tronc. Le Grand Tronc possède manifestement une voie parfaite. Nous avons fait du cinquante milles à l'heure sur l'"International Limited" et pas un chemin de fer anglais ne peut la surpasser pour la solidité."

Cet éloge venant d'un voyageur mondial est un légitime sujet d'orgueil pour le Grand Tronc.

M. ARTHUR LANGEVIN

371, Rue Marquette, Montreal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

Pour Montréal et District

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS :-: FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TELEPHONE 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité.	{	Par 100 Coupures,	25 francs
		" 250 "	55 "
		" 500 "	205 "
		" 1000 "	200 "

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

Le " Puits de Ste-Catherine "

Toute maladie à son remède. Rhumatismes, sciatique et troubles nerveux ont un remède naturel dans les eaux du " Puits de Ste-Catherine." Visitez Ste-Catherine, sur la voie principale du Grand Tronc et prenez les bains qui vous rajeuniront. Attaché à la source se trouve le " Welland " un hotel moderne, muni de tout ce qu'il faut pour assurer le confort et le repos complet.

Une brochure contenant tous les renseignements sera adressée sur demande par le Gérant de l'hotel Welland, Ste-Catherine, Ont.

Les " Misères de la vie " revêtent de nombreuses formes. Plusieurs des troubles physiques ou même cérébraux peuvent être prévenus ou encore guéris par une cure aux eaux Salines du " Puits de Ste-Catherine." Un climat doux et un paysage agréable facilitent la guérison. On s'y rend par le système de chemin de fer du Grand Tronc.

Pour la brochure contenant tous les renseignements, s'adresser au Gérant, " The Welland," Ste-Catherine, Ont.

Petites Annonces :

CONCESSION forestière (fermes et lots patentés), superficie 1600 acres, très bien boisée, bois marchand, épinette mérisier, cèdre etc., moulin à scie, pouvoir hydraulique, ainsi que moulin à scie à vapeur et lot de grève à eau profonde à vendre pour cause de maladie.

Pour renseignements s'adresser à

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE.

4. casier postal, Québec.

AGENTS DEMANDÉS pour placer dans les familles aisées l'aspirateur des poussières par le vide le " *Birum* " voir annonce dans la présente Revue.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, par des traités spéciaux avec d'importantes maisons de Paris, se trouve en mesure de faire bénéficier ses lecteurs, qui désireront s'en servir comme intermédiaire des avantages qui suivent :

1. Achat de livres, de tableaux, lithographies, eaux fortes, etc., etc.

2. Achat de reproduction à l'huile, miniatures, sur bois ou sur toile, des tableaux du Louvre ou du Luxembourg, de Paris, tableaux pour églises ou maisons privées.

3. Reproduction, à l'huile, sur bois ou sur toile, de portraits cabinet ou plus grand format.

4. Enfin, de tous les renseignements possible que l'on désirerait avoir en France ou de Belgique.



Puisque vous venez voir Québec, Pourquoi ne pas faire un séjour dans le pays ?

HOTEL DU LAC SAINT-JOSEPH, dans les Laurentides, à 50 minutes de la ville, par le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean; sur le bord d'un lac de sept milles de longueur, idéal pour le canotage et la pêche; 100 chambres spacieuses; administré par un des meilleurs personnels de New York; tennis, golf, croquet, orchestre, splendide salle de bal, télégraphe, téléphone, lumière électrique; station du chemin de fer sur les terrains mêmes de l'hôtel. *Prix* : \$2.50 et plus. Ecrivez au Gérant, Hôtel du lac Saint-Joseph.

Pour voir la partie pittoresque de la province de Québec, il n'y a pas de meilleures lignes que celles du QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN et du CANADIAN NORTHERN. Le Québec et Lac-Saint-Jean relie Québec avec le lac Saint-Jean et le Saguenay en passant à travers les Laurentides, c'est-à-dire le paysage le plus varié de tout l'est du Canada. Hôtel de première classe à Roberval, sur le lac Saint-Jean—le pays du Ouananiche ou saumon d'eau douce.—L'embranchement de la Tuque va jusqu'au Saint-Maurice supérieur et traverse une grande étendue de pays de pêche, de canotage et de chasse.

Le CANADIAN NORTREHN relie Québec à Montréal en traversant un pays tout aussi beau; la vallée de Batiscan, le Lac-aux-Sables, les magnifiques chutes de Grand'Mère, Shawinigan et Maskinongé. Dans ces régions des Laurentides, tout dépasse les limites de ce que peut rêver l'imagination du touriste.

On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant à la station du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Québec, Téléphone 445.

Vous visiterez d'autres parties du Canada.

De Toronto, on se rend à Muskoka et à la Baie Georgienne, pays délicieux pour les vacances, par le CANADIAN NORTHERN ONTARIO RAILWAY. On peut obtenir des brochures contenant tous les renseignements en s'adressant au bureau des passagers du C.N.O.R., coin des rues King and Toronto, à Toronto.

On atteint le plateau supérieur par les bateaux de la CIE NORTHERN NAVIGATION, en partant de Sarnia, Ontario, et par la ligne CANADIAN NORTHERN. Un pays magnifique. Le même chemin de fer se rend à Winnipeg et à Edmonton en traversant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

De Yarmouth à Halifax, le HALIFAX & SOUTH WESTERN a ouvert 700 milles de plage sur l'océan pour les touristes, et le INVERNESS RAILWAY a fait la même chose, au Cap-Breton, sur une longueur de 60 milles, le long du Golfe Saint-Laurent.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la compagnie du CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Demandez des brochures en écrivant au bureau de renseignements, Bureau-chef, Edifice du Canadian Northern, Toronto.

ARGUS de la PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

“ Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, “ qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet ”.

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323).

“ De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger ; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits ”.

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

“ Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services ”.

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire 12, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, PARIS.

Adresse Télégraphique : ACHAMBURE-PARIS.

Assurance

Frais Funéraires

Protégez Vos Familles

ET Assurez-vous une vieillesse tranquille, exempte des soucis qui assaillent inévitablement les imprévoyants lorsque l'âge des maladies, des infirmités est venue.

Joignez-vous à nous, entrez dans notre grande famille Franco-Américaine et nous aurons soin de vous.

Association Canado-Américaine

**Bénéfices en
Maladie**

**Bureau chef,
Manchester, N. H**



Si vous desirez faire partie d'une puissante société mutuelle

... DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE ...

L'Alliance Nationale

No. 7, Place d'Armes, Montréal

BUREAU EXECUTIF

L. A. LAVALLÉE, Avocat, Echevin.....Président Gén.
 JOSEPH CONTANT, Pharmacien.....Ancien Président Gén.
 A. G. H. BÉIQUE, M.D., Magog...1er Vice-Président Gén.
 F. C. LABERGE, Ingénieur Civil...2nd Vice-Président Gén.
 L. J. D. PAPINEAU, Sténographe.....Secrétaire Gén.
 A. ST-CYR, Courtier d'Assurance.....Trésorier Gén.
 THEO. CYPHOT, M.D.....Médecin en Chef
 S. BEAUDIN, Avocat, C.R.....Aviseur Légal
 E. H. GODIN, Avocat.....Directeur
 J. E. BROSSARD, Comptable.....Directeur
 J. W. MICHAUD, Comptable.....Directeur
 L. O. D'AURAY, Notaire.....Directeur
 FRANCIS FAUTREX, Avocat.....Directeur

SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC



Le fameux Chemin de Fer
 Canadien à voie double

La principale artère de commu-
 nication entre l'Est et l'Ouest

LE SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats Unis. A PART CELA, C'EST LA GRANDE VOIE PITTORESQUE DU CANADA.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au Système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 & 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

Wagons à vestibules

W. E. DAVIS,
 Gérant du service des voyageurs
 MONTREAL

G. T. BELL,
 Agent général du service des
 passagers et des billets, MONTREAL

OFFRE SPÉCIALE

Le IIe Volume de la première année de la
REVUE FRANCO-AMERICAINE, comprenant les
mois de novembre, décembre, 1908, janvier
février, mars et avril 1909

A VENDRE

CANADA - - - 35 cents au lieu de \$0.90

ETATS-UNIS - - 45 cents au lieu de 1.20

Qu'on se dépêche le nombre en est restreint.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

4, Casier Postal

425, Rue St-Jean - - - - - Québec

GRANGER & FRERES

LIBRAIRES

43, rue Notre-Dame Ouest, Montreal

AGENTS DE

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

POUR MONTREAL et DISTRICT